

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Une famille dans les flammes

Hebdomadaire



Un épouvantable drame vient de se dérouler en présence de toute la population d'une commune, et, par un hasard horrible, aucun des assistants ne put porter secours aux malheureux qui succombaient dans la mort la plus atroce. Dans une chaumière, située dans
(Voir la suite page 2).

Ouvriers ébouillantés



Un affreux accident s'est produit, dans une usine de Fives-Lille, au cours duquel deux ouvriers ont été grièvement brûlés. Ces ouvriers, tous deux chaudronniers en fer, étaient occupés, dans une chaudière, à resserrer des tubes. Soudain, le chef chauffeur, croyant les deux ouvriers partis, ouvrit une vanne. L'eau bouillante gicla et atteignit les deux malheureux. Aux cris poussés par ces derniers, on accourut. En hâte, on ferma la vanne, et on retira les deux blessés, qui souffraient atrocement. On les fit conduire, en voiture d'ambulance, à l'hôpital.

Une famille dans les flammes

(Suite.)

l'île d'Orléans, dans l'Amérique du Nord, habitait la famille d'un pilote. Le feu se déclara dans l'humble maisonnette et les infortunés habitants eurent sur le champ toute retraite coupée.

Sept personnes, dont quatre femmes, ont été brûlées vives.

La foule a assisté, impuissante, à l'agonie des victimes, dont les cris de terreur s'entendaient très distinctement du dehors.

Le prêtre de la paroisse, élevant la croix, prononça l'absolution générale pour les mourants, tandis que les spectateurs s'agenouillaient.

Le cultivateur détective

Le 28 mars dernier, M. Oreste, cultivateur à La Lande, commune de Fougère, s'apercevait qu'il avait été volé d'une somme de 2,000 francs.

Dans quelles circonstances s'était produit le vol, on l'ignorait; mais les soupçons se portèrent sur le fils Oreste, marchand de fruits à Cheviré.

De cette accusation, M. Oreste fils, malgré tout un passé sans reproche, se sentit perdu, ne pouvant trouver une preuve réellement convaincante de son innocence. Un seul fait pouvait le réhabiliter : l'arrestation du voleur.

M. Oreste fils, laissant son commerce, se mit en campagne. Le hasard, qui, parfois, fait bien les choses, le mit sur les traces d'un ancien domestique qui, pendant quatre années, avait été au service de son père; c'était Léon Gaudin, 20 ans, domicilié à La Flèche (Sarthe) qui connaissait parfaitement les habitudes de son ancien patron et l'endroit où il cachait son argent.

Comme le voleur s'était retiré chez ses parents à La Flèche, M. Oreste fils organisa une enquête.

C'est ainsi qu'il constata que Gaudin menait joyeuse vie et payait en billets de banque, qu'il avait fait d'importantes dépenses, etc.

Muni de ces renseignements, M. Oreste fils informa son père et la justice de sa découverte et, peu après, le coupable, arrêté, reconnaissait les faits. Le tribunal correctionnel de Baugé le condamna à un an et un jour de prison.

Le concours des ménages heureux

Une cérémonie archaïque s'est déroulée dans le petit village de Dunmow (Angleterre). Il s'agissait de l'attribution d'un quartier de porc fumé au ménage qui, suivant les termes de la fondation, remontant à plusieurs siècles, « ne se sera pas pendant un an et un jour repenti de son mariage, soit en dormant, soit éveillé ».

Vous croyez peut-être que les candidats sont nombreux? Il n'en est rien, ou plutôt un interrogatoire préliminaire réduit parfois jusqu'à l'unité le nombre des couples qui comparait dans une séance solennelle où un jury de demoiselles et de célibataires, présidé par un juge à perruque, décidera finalement de l'éligibilité des concurrents.

Cette année-ci, deux couples seulement avaient échappé à l'interrogatoire préliminaire. Ils ont tous deux triomphé des questions

insidieuses d'un avocat général, représenté en l'espèce par un capitaine de pompiers, qui essaya par des artifices sans nombre d'évoquer le souvenir de quelque querelle passée, voire d'en faire naître une.

Et ce qu'il y a de mieux, c'est que l'épouse est une Française, native de Rouen, mariée depuis tantôt 25 ans à un naturaliste, dont elle fut, étant jeune fille, le professeur de français. « La première longue phrase qu'il prononça en français, dit sa femme, fut pour me demander ma main. »

— Et quel genre d'accent avait-il? interroge l'implacable avocat général.

— Délicieux, et je compris parfaitement chaque mot, répondit la dame en souriant. Quant au mari, il fut particulièrement brillant.

— Il paraît que votre femme ne vous donne pas de clef de la porte d'entrée? insinua le ministre public.

— C'est je n'en aurais que faire, étant toujours à la maison, répondit ce modèle des époux, qui s'en fut, portant sur l'épaule son quartier de porc, avec l'air triomphant d'un empereur romain qu'on vient de couronner de lauriers.

Un joli impôt

Pour subvenir aux besoins de l'éducation des jeunes aveugles, le gouvernement danois a trouvé cette charmante et poétique solution :

Lorsque des parents se présentent aux bureaux de l'état civil pour déclarer la naissance d'un enfant, on leur offre une petite pièce de monnaie qu'ils paient un peu plus de sa valeur, suivant leurs ressources et leur générosité.

La piécette porte, finement gravée, cette inscription : « L'enfant qui voit la lumière pour la première fois à l'enfant qui jamais ne la verra. »

La Belgique interdit la boxe

Voici le texte complet de la circulaire de M. le ministre de la justice de Belgique, interdisant les combats de boxe :

« Un récent match de boxe a soulevé les protestations (match Carpentier-Bombardier-Wels). On a réclamé l'intervention de l'autorité publique pour empêcher et réprimer des luttes dont la brutalité ne saurait manifestement s'excuser par l'intérêt de la culture physique, et au cours desquelles les combattants sont exposés à subir les lésions corporelles les plus graves.

« L'autorité judiciaire ne doit pas, à mon sentiment, demeurer inactive en présence de délits aussi manifestes.

« On soutiendrait vainement que les articles 398 et suivants du Code pénal sont inapplicables à ces faits, en raison de l'accord préalable qui régit les matches de boxe. Il est, en effet, unanimement admis que les coups et blessures sont punissables, encore qu'ils aient été portés au consentement de la victime.

« On ne pourrait davantage soutenir que la volonté coupable, condition essentielle de l'existence des infractions prévues par ces articles, fait défaut dans l'espèce, puisque les dispositions précitées n'exigent pas la volonté déterminée de nuire, de faire du mal, volonté qui, au surplus, est indépendante du mobile de l'auteur.

« Je vous prie, en conséquence, monsieur le procureur général, de bien vouloir inviter

UN SAUVETEUR HÉROÏQUE

Le ministre de la marine vient d'aviser l'amiral Duperré, président de la Société centrale de sauvetage des naufragés, que le sous-patron Jean-Marie Kersaho, du canot de sauvetage de l'île de Groix (Morbihan), est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Ce brave marin compte quarante-neuf ans et trois mois de service à la mer. Il a sauvé plus de cent personnes, ou participé à leur sauvetage.

Voici ses états de service : 4 septembre 1874. — Témoignage officiel de satisfaction : sauvetage d'un enfant en danger de se noyer dans le port de Bordeaux, le 2 août 1874.

7 mai 1877. — Médaille d'honneur en argent de 2^e classe : sauvetage de la chaloupe *Le-Mystère* n° 2, en perdition dans les passes d'Archachon, le 17 mars 1877.

26 avril 1900. — Médaille d'honneur en argent de 1^{re} classe : participation au sauvetage de l'équipage du trois-mâts *Rubens*, en perdition à 6 mille au large de Reg-Morg, le 28 décembre 1899.

27 mai 1901. — Prix Henri-Durand : participation au sauvetage du trois-mâts *Rubens* le 28 décembre 1899.

11 février 1903. — Médaille de sauvetage en or de 2^e classe : courage et dévouement en sauvant, dans la nuit du 1^{er} septembre 1902, un homme tombé à la mer et en portant secours par mauvais temps, le 25 novembre suivant, à un bateau monté par deux hommes en danger

d'aller se briser sur les écueils, à Port-Tudy, 20 mai 1904. — Prix Henri-Durand, de 1 000 francs : sauvetage, au péril de sa vie, à Port-Tudy, du marin Wolf, le 1^{er} septembre 1902 et sauvetage du bateau *le Vengeur* et des deux hommes qui le montaient, le 25 novembre 1902.

30 décembre 1904. — Médaille en bronze pour avoir, le 13 août 1904, sauvé un mousse en danger de se noyer dans le port de Port-Tudy, et le 21 août 1904, pour avoir sauvé un homme en danger de se noyer dans le même port.

2 août 1905. — Médaille d'honneur en argent des marins du commerce : récompense de ses bons et loyaux services à bord des navires du commerce.

27 août 1907. — Médaille de sauvetage en or de 1^{re} classe : participation comme sous-patron du canot de sauvetage *Rosalie-Marchais*, au sauvetage des équipages des barques de pêche *Petite-Armande* et *la-France-au-Français*, en perdition à 3 milles de Groix, le 4 novembre 1905.

18 mai 1908. — Prix de 200 francs du ministre de la marine : sauvetage, au péril de sa vie, par une tempête très violente, des équipages de deux bateaux de pêche.

14 septembre 1908. — Médaille de sauvetage en bronze : concours, au prix de longs et pénibles efforts, au sauvetage des trois hommes d'équipage de la chaloupe *Cambronne*, échouée sur les roches de Pen-Lane, près de Port-Tudy, le 11 juillet 1908.

MM. les procureurs du Roi de votre ressort à veiller à ce que, désormais, aucune tolérance ne soit apportée dans la constatation des infractions dont il s'agit, et à ce que leurs auteurs soient poursuivis par tous les moyens dont le Parquet dispose.

La maison endormie

A Lyon, vers neuf heures du soir, la rupture d'une bonbonne de vingt litres de chloroforme dans la cave d'un pharmacien, de la rue Sainte-Jeanne, provoqua la diffusion des gaz dangereux dans les sous-sols, incommodant sérieusement tous les locataires, qui éprouvèrent un commencement d'anesthésie.

On fit appel aux pompiers du dépôt qui, après trois heures de travail et à l'aide de ventilateurs, réussirent à rendre les sous-sols sains et aérés.

Des prisonniers qui protestent

Il y a, dans une pièce du Palais-Royal, un directeur de prison qui, nourrissant ses hôtes à forfait, gagne d'autant plus qu'ils sont moins. Alors l'honnête fonctionnaire entre-bâille sournoisement les portes des cellules en l'espoir qu'ils s'évaderont. Mais, soucieux d'accomplir leur peine, ils feignent de ne pas même s'en apercevoir, et restent.

Ainsi, l'autre jour, vit-on les prisonniers de Saint-Denis (Bourbon) quitter leur ergastule sans que personne sache bien comment, traverser la ville en cortège et se rendre chez le procureur général, — que leur visite ne fut pas sans étonner un peu, — pour se plaindre du régime de la maison.

Puis, ayant reçu sa promesse d'améliorer leur sort, captifs modèles, tous réintégrèrent leur geôle, — docilement, tranquillement.

Cambrioleur tombé du ciel

Une scène de cambriolage, digne de figurer dans un vaudeville, s'est passée dans une maison de la rue Andegari, à Milan.

Un homme en train de fracturer une porte fut surpris par une jeune fille qui courut appeler des gens.

Le cambrioleur se réfugia dans l'étude d'un avocat située au premier étage; puis il sauta par la fenêtre et tomba sur un toit de verre, sous lequel se trouve la cuisine d'un hôtel. Enfonçant une des vitres, le voleur tomba comme un bolide au milieu des plats et parmi les marmitons ahuris. Ceux-ci s'empressèrent auprès de cet homme tombé du ciel et qui n'avait que quelques égratignures. Ils s'inquiétèrent de son état. Mais, se souciant peu de leur sollicitude, et sans s'arrêter à écouter les félicitations qu'on lui adressait pour avoir si heureusement échappé au danger, il prit la porte, fort poliment reconduit d'ailleurs par les aides cuisiniers. Il court encore.

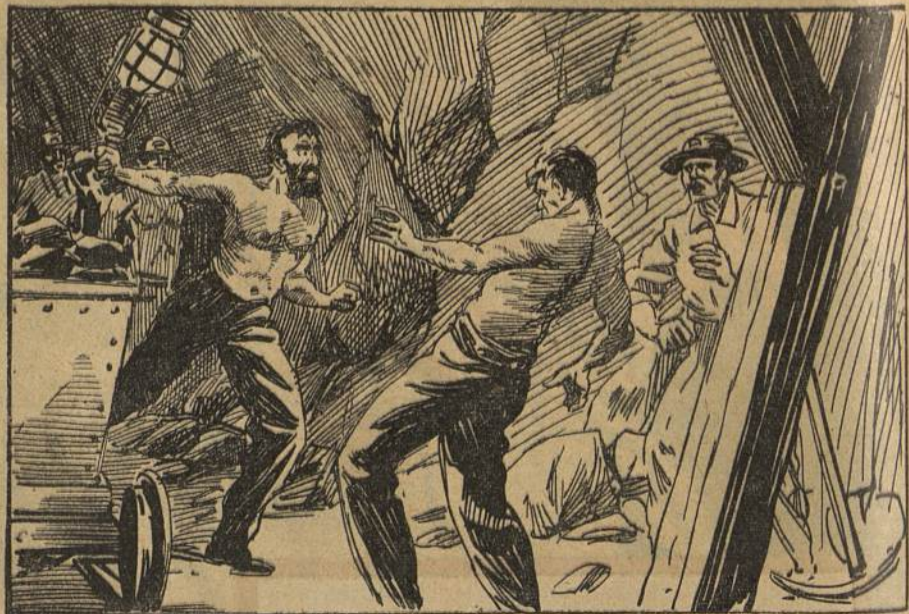
Un chien d'arrêt arrête des fugitifs

Un convoi de prisonniers militaires, au nombre de treize, condamnés par le conseil de guerre de Bordeaux, et que l'on transférait au pénitencier d'Albertville, arrivait, la nuit, en gare de Tarascon.

Pendant le changement de train, trois des condamnés s'enfuirent, traversèrent les voies et gagnèrent la campagne. Une battue fut organisée, et c'est un chien qui fit découvrir les fugitifs, blottis dans un buisson.

Les trois hommes, dont deux avaient trouvé le moyen de briser leurs menottes, ont été mis sous une surveillance spéciale dans le train qui devait les conduire à destination.

Un drame au fond de la mine



Un drame s'est déroulé au fond de la fosse Saint-René, à Guesnain. Un mineur italien, au cours d'une discussion, s'arma de salampe et, d'un coup formidable, fendit la tête à un de ses camarades de travail. Tandis que l'on remontait au jour grièvement blessée, la victime, qui est un Français, les autres mineurs lynchèrent l'italien meurtrier.

Les Faits-Divers de la Semaine

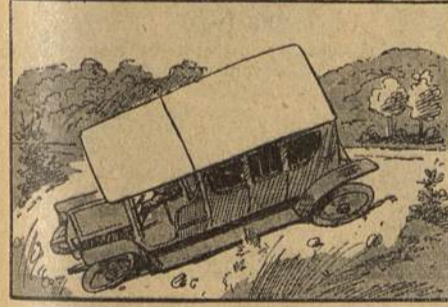
UN TAMPONNEMENT. — Un incendie s'était déclaré dans une fabrique de vernis, située au faubourg d'Arras et où 4 000 litres d'essence ont été la proie de flammes. Une voiture dans laquelle se trouvaient 10 pompiers revenait de l'incendie. Arrivée au boulevard Victor-Hugo, elle a été violemment tamponnée par un tramway. Les pompiers ont été précipités sur le sol et 6 d'entre eux ont été plus ou moins grièvement blessés. Le capitaine, qui a été relevé avec une fracture du crâne, est en danger de mort. Un sergent, qui souffre d'une lésion du foie, est dans un état grave. Une enquête a été ouverte pour établir les responsabilités. **LILLE.**



LA FOLIE. — Pris subitement d'un accès de folie, un entrepreneur de messageries menaçait les passants de son revolver. Deux gendarmes intervinrent, mais ils essayèrent des coups de feu qui, par bonheur, ne les atteignirent pas. Grâce à l'intervention d'un passant, ils purent se rendre maîtres du dément. **QUESNOY-SUR-DEULE.**



EXPLOSION DE GAZ. — En rentrant chez lui, dans la soirée, avec sa famille, un commerçant frotta une allumette pour allumer un bec de gaz. Une formidable explosion se produisit. Toute la famille fut renversée, blessée et sérieusement brûlée. Le plafond s'effondra et un mur s'écroula. **DOUAI.**



AUTOMOBILE CULBUTÉE. — Venant de Belgique, un phaéton-automobile contenant cinq personnes retourna vers Paris. Soudain, la voiture fit une embardée et tomba en bas d'un remblai de 3 mètres de hauteur. Les voyageurs ont été grièvement blessés. **LENS.**

LA TÊTE DE MORT

Grand roman inédit

Par MICHEL NOUR ET AUGUSTE LESCALIER

PREMIÈRE PARTIE

L'Héritage mystérieux

XII (Suite.)

CONSEIL DE FAMILLE

— Brrrou ! fit Boissy, c'est bien compliqué. — Voici les pièces justificatives ! répliqua Poulignon. Boissy et Rayon-de-Lune se mirent en devoir de contrôler. — C'est indiscutable ! conclut la danseuse après avoir longuement examiné les papiers sans y rien comprendre. Boissy sourit encore. — Alors, vous êtes convaincue ? — Parbleu. Pas vous ? — Si ! si ! Mais tout cela ne me dit pas que je sois appelé à présider aux destinées du royaume de Paleval. — Pourquoi donc ? Nous y sommes appelés tout les deux, c'est évident ! — Votre offre est charmante, ma cousine, et je vous avoue que le rôle de prétendant dans ces conditions me sourit assez pour que j'y consacre quelques centaines de mille francs, rien que pour le plaisir... — Cela est princier ! dit Poulignon. Vous avez de la race. — Comme les chevaux. Tout cela est très bien, mais encore faut-il calculer, sinon les chances de succès, du moins les risques de ridicule : je ne parle pas des dangers : cela fait partie du programme... — Hein ? réclama la danseuse, il pourrait nous arriver malheur ?... — La mort ou la prison, sans doute, ce sont les deux grands arguments politiques ! dit froidement le jeune homme, s'amusant de la terreur qu'il suscitait chez sa nouvelle cousine. Poulignon fit une grimace. Il n'aimait pas beaucoup les entreprises où il risquait sa personne. Néanmoins, il calma la danseuse. — M. Boissy veut rire, dit-il ; il plaisante sur un sujet macabre, voilà tout. — A la bonne heure ! s'écria Rayon-de-Lune mal rassurée. — Par qui est aujourd'hui gouverné Paleval ? questionna René sans abandonner son idée. — Par un descendant d'une branche usurpatrice qui gouverne très mal pour ne pas dire pas du tout... — C'est une raison pour qu'il soit aimé et soutenu. Il y aura résistance, discussion, bataille peut-être... Tant mieux ! On se divertira !... — C'est périlleux, tout cela ! dit Rayon-de-Lune, très pâle. — Ah ! ma cousine, une princesse doit être brave ! D'ailleurs, je serai là pour vous défendre. — Certes, appuya Poulignon. — Maintenant, reprit Boissy, encore un point, un seul.

— Parlez. — Sommes-nous bien les seuls héritiers ? Ne nous exposons-nous pas à travailler pour les autres ?... — Non, j'ai fait de complètes recherches. Il n'y aura aucun risque. Boissy sourit. — Eh bien, mon cher Poulignon, je suis décidé... — A la bonne heure ! — A rester à Paris ! — Hein ?... — Et c'est également l'avis de ma cousine. N'est-il pas vrai ? — Eh bien, non ! exclama Rayon-de-Lune, je veux être princesse, moi ! — Malgré les dangers ? — Malgré tout ! — Bravo ! — Et vous viendrez avec moi ! acheva-t-elle lançant un regard ardent à Boissy. — Soit ! dit le jeune homme. J'ai voulu éprouver votre courage, je suis satisfait maintenant. Je confonds mes intérêts avec les vôtres, et, si vous le voulez, nous marcherons ensemble à la conquête de Paleval. — C'est dit ! s'écria l'étoile du Moulin-Rouge, rayonnante de joie. — Alors, intervint Poulignon, il ne nous reste plus qu'à régler les conditions du départ. — Mon cher monsieur, répondit Boissy se levant pour prendre congé, ces menus détails m'intéressent fort peu. Vous en chargerez qui vous voudrez, en contrôlant tout vous-même afin que la traversée se fasse pour ma cousine et pour moi dans les meilleures conditions de confort possible. Rayon-de-Lune remercia le jeune homme d'un éloquent sourire. — A vos ordres, répondit Poulignon ; vous serez content de moi. — Je vous donne carte blanche ; mais agissez promptement ; les meilleurs fantasmes sont les plus rapides ; je n'aime pas attendre... — Parfait ; mais quelle somme comptez-vous... ? — Je vous ouvre un premier crédit de mille louis... Quand ils seront employés, vous me présenterez vos comptes... et nous verrons la suite... Poulignon s'inclina. — Adieu ! conclut Boissy... J'attendrai de vos nouvelles. Et, saisissant le bras de la danseuse : — Ma cousine, dit-il galamment, permettez-moi de reconduire Votre Altesse à sa voiture... Poulignon, une fois qu'ils eurent disparu, fit part du résultat à ses acolytes. — Bath ! dit Fouinet. On va s'en payer, de la rigolade ! Quant à Boissy, il quitta la danseuse presque tout de suite, au grand étonnement de celle-ci. — Eh ! eh ! le petit ! se dit-elle, il veut se faire désirer... Il a peut-être raison après tout : il est crâne, je commence à l'aimer... mon cousin... Et René, de son côté, pensait : — Les femmes gagnent à être vues dans un milieu qui n'est pas le leur : ici, Mlle de Montlaurens est amusante ; mais Rayon-de-Lune me plaît... Allons, nous verrons !

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite.)

UN FORCENÉ. — Un vacher suisse pénétra, étant ivre, chez son patron, cultivateur à Nogent-l'Artaud, et, sans motif, le menaçait de son revolver. Le patron se jeta sur lui et réussit à le pousser dehors. L'ivrogne se rendit alors, toujours armé, dans un débit où la même scène se reproduisit. Mais une rentière, qui se trouvait là, ne craignit pas d'arracher des mains du Suisse l'arme dangereuse et de la porter aux gendarmes. Le barillet contenait six cartouches et le vacher en avait seize autres dans ses poches. Il a été arrêté et écroué. **CHATEAU-THIERRY.**



DEUX CAVALIERS NOYÉS. — Au cours de la baignade dans la Meuse, deux hussards perdirent pied tout à coup et disparurent dans un trou. Des recherches furent effectuées en toute hâte. Un soldat plongea à plusieurs reprises et retrouva les deux noyés que des herbes retenaient au fond. Mais tous les soins furent inutiles. **COMMERCY.**



BATAILLE DE FEMMES. — Dans un café, deux femmes se prirent de querelle. L'une d'elles, s'emparant d'une chaise, la brisa sur la tête de son adversaire. Bien que sérieusement blessée, celle-ci eut la force de saisir un litre plein qu'elle brisa à son tour sur la tête de son ennemie. **CHARLEVILLE.**



GENDARMES ET BANDIT. — A la frontière luxembourgeoise, deux gendarmes voulaient arrêter un malfaiteur recherché pour vol. Mais le bandit tira sur les gendarmes plusieurs coups de revolver ; un des gendarmes fut blessé à la jambe. Ses camarades ripostèrent alors et le bandit fut tué par une balle. **LONGWY.**

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

UN PRÉVENU QUI A PERDU LA MÉMOIRE

Le prévenu se dresse brusquement comme un diable qui sert d'une boîte. — Ughé me l'avait bien dit, s'écrie-t-il d'une voix larmoyante... « Te soules pas un vendredi, mon vieux !... Moi je me soule que le samedi... et pis que le dimanche... et pis que le lundi... Enfin saure le vendredi... ce jour-là ça porte la guigne ! » Voilà ce qu'il m'a dit le vieux copain... (Avec un soupir qu'il semble tirer du fond de ses bottes.) Ah ! si je l'avais écouté, Ughé !

LE PRÉSIDENT. — Votre nom ?
LE PRÉVENU. — Paturot Bobineau.
LE PRÉSIDENT. — Votre profession ?
LE PRÉVENU. — Ouvrier bandagiste, pour vous servir, mon président.
LE PRÉSIDENT. — Votre domicile ?
LE PRÉVENU. — Tous les mastroquets de Paris.
LE PRÉSIDENT. — Vous êtes poursuivi pour vol.
LE PRÉVENU, bondissant. — Pour vol !...

Moi, un voleur ! allons donc !... Un pochard, oui, tant que vous voudrez !... Un voleur !... Ah ! fi ! fi ! et encore fi !... Pourquoi pas un assassin pendant que vous y êtes !

LE PRÉSIDENT. — Nous entendrons les témoins tout à l'heure.

LE PRÉVENU. — Des témoins !... qu'est-ce que ça signifie, des témoins ! Des gens qui viendront vous jabotter un tas de choses et que je pourrais pas leur répondre, leur-z-y dire si c'est vrai ou si c'est faux... Voyez-vous quand j'ai bu, on viendrait me dire, le lendemain : « T'as volé la bicoque à Rothschild », que je pourrais pas dire ni oui ni non, vu, attendu que j'en sais de rien... j'me rappelle pas, quoi ! j'ai la mémoire brumeuse.

LE PRÉSIDENT. — Vous n'aviez pas tant perdu la mémoire que ça, le jour où vous avez été arrêté !...

LE PRÉVENU. — Moi ! après ce que j'avais bu, j'étais pas soûl !... Mais, mon président, il vous aurait pas fallu seulement le demi-quart de ce que j'avais ingurgité ce jour-là pour vous f... la g... par terre !

LE PRÉSIDENT. — Quoi que vous en disiez, vous feigniez l'ivresse. Vous êtes un de ces faux pochards...
LE PRÉVENU, interrompant violemment. — Faux pochard !... Ah ! mon juge, condamnez-moi ! emprisonnez-moi !... guillotinez-moi !... mais ne m'insultez pas !... Faux pochard !... c'est kif-kif, comme si je vous appelais faux président !...

L'huissier appelle le premier témoin : Léocadie Brouillet, une jeune femme se présente à la barre.

LE PRÉSIDENT. — Dites ce que vous savez.
LE TÉMOIN. — Je passais avenue Trudaine... j'étais pressée... Il était près de neuf heures du soir... Parce qu'il faut vous dire que c'est moi qui porte les culottes...
LE PRÉSIDENT. — Dans votre ménage... Ça nous est égal.
LE TÉMOIN. — Mais non, pas dans mon ménage, vu la chose que je ne suis pas mariée... je porte les culottes en ville...
LE PRÉSIDENT. — En ville très bien... vous pourriez aussi les porter chez vous... Mais ça ne nous regarde pas... nous ne tenons pas à connaître vos dessous...
LE TÉMOIN. — Pas dessous, vu que j'les porte sur mon dos...
LE PRÉSIDENT, ahuri. — Sur votre dos !... Enfin c'est votre affaire... Portez-les comme vous voulez.
LE TÉMOIN. — Dans un paquet, que ce jour-là j'en avais ma charge... (Se frappant le front.) Ah ! j'ai oublié de vous dire que je suis culottière... c'est moi que la patronne envoie porter les culottes aux clients.
LE PRÉSIDENT. — Tout ça n'a aucun rapport avec l'affaire qui nous occupe.
LE TÉMOIN. — Si ; c'est pour vous expliquer comment je me trouvais à neuf heures du soir avenue Trudaine. Je passais donc lorsque monsieur... (elle désigne le prévenu) se jette

à mon cou... Vous savez, en cette saison-ci, à neuf heures du soir... c'est pas pour chiner l'éclairage municipal... mais il n'y fait pas très clair dans c'te avenue... Ça pourrait être plus a giorno que ça... et puis je suis un peu myope...
LE PRÉSIDENT, impatienté. — Arrivez au fait.
LE TÉMOIN. — Vous êtes pressé !... moi aussi je l'étais à ce moment-là... Il était... ah ! oui, je vous l'ai déjà dit... En sentant qu'on m'embrassait je me dis : « C'est-y que je le connais ou que je le connais pas ? » Vous savez, quand on connaît tant de monde, la mémoire peut vous faire défaut.
LE PRÉVENU. — J'me rappelle pas que j'ai embrassé c'te petite dame... Je le regrette... ça doit être un velours.
LE TÉMOIN. — Vous vous en êtes pourtant pas privé... c'était rigolo !... Il m'embrassait tant et plus en disant : « Bonsoir ! ma petite cousine. » A la fin, ça a suffi pour m'illuminer que je le connaissais pas, ce type-là... Bien sûr que je pouvais pas être sa cousine puisque j'ai pas de cousin !... Enfin je parviens à me dégager et je lui dis : « Pardon, monsieur, vous faites erreur. » — « Tiens, c'est vrai, qu'il me dit, excusez-moi ! Sapristi, comme vous ressemblez à ma petite cousine. C'est dommage que ça ne soye pas vous qui soyez elle ! »
LE PRÉVENU. — J'étais bu... j'y voyais pas clair, quoi !... ça se comprend, quand on est dans les brindezingues... Tenez, Ughé, lui, il lui

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

MYSTÉRIEUX ASSASSINAT. — Un étrange assassinat, qui a profondément ému tout l'arrondissement, a été commis dans des circonstances particulièrement odieuses, à San-Martino-di-Lota. Un jeune instituteur de Rogliano, à peine âgé de vingt-quatre ans, faisait une promenade à travers champs. Fatigué, il s'assit à l'ombre d'un arbre et, tranquillement, il lisait son journal, quand il reçut quatre coups d'arme à feu, tirés presque à bout portant par des assassins postés à proximité. Le malheureux instituteur fut trouvé mort.

La justice n'a aucun indice sur les auteurs de cet assassinat, d'autant plus que le jeune instituteur, très estimé dans toute la région, semblait ne pas avoir d'ennemis.

BASTIA.



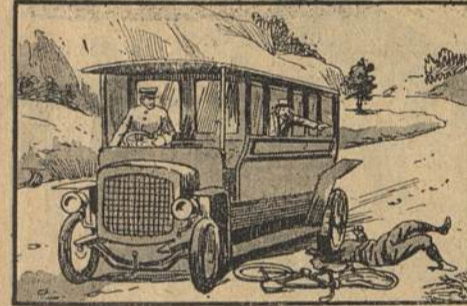
EXPLOSION D'UNE CARTOUCHE. — Ayant trouvé une vieille cartouche de chasse, un ouvrier électricien l'examinait curieusement dans le magasin de son patron. Tout à coup, la cartouche explosa : les glaces du magasin volèrent en éclats ; l'ouvrier eut la main gauche presque arrachée.

CANNES.



UNE BERGÈRE FOUROYÉE. — Le soir venu, une bergère s'appretait à regagner la ferme où elle était employée. Un orage, qui menaçait, éclata brusquement. Comme la bergère traversait un champ, la foudre tomba sur elle et la tua net.

GAP.



CYCLISTE TUÉ. — Au cours d'une promenade à bicyclette, un jeune homme traversait le bourg de Moirans. Il fut heurté à un détour de la route par l'autobus arrivant de Voiron et passa sous les roues. Il eut la tête brisée ; la mort fut instantanée.

GRENOBLE.

est arrivé une fois d'embrasser sa belle-mère... Faut-y qu'un homme soye soûll !

LE TÉMOIN. — Je continuai mon chemin... Lorsque je rentrai chez moi, je constatai que ce gredin m'avait pris ma broche...

LE PRÉSIDENT, au prévenu. — Cette broche, c'était bien vous qui l'aviez prise ; en perquisitionnant à votre domicile, on l'a trouvée avec d'autres objets dont vous n'avez pu indiquer la provenance.

LE PRÉVENU. — Si je l'ai prise, c'est par mégarde... rapport que j'avais bu ; sans ça, je ne me serais jamais permis de d'embrocher une femme !

On appelle le second témoin, le sieur Oscar Bonnel, qui est, lui aussi, une victime du prévenu.

LE TÉMOIN. — Je me promenais sur le boulevard... Vous savez quand on vient de sa province on aime bien à baguenauder... On regarde à droite, à gauche ; on écarquille les yeux... y a de si belles choses à voir... les étalages, les petites femmes qui passent...

LE PRÉSIDENT. — Passez, vous aussi... arrivez au fait.

LE TÉMOIN. — Au coin de la rue Laffitte... ou plutôt, non, c'était au coin de la rue Lepelletier... à moins que ce ne soit au coin de la rue du Helder...

LE PRÉVENU. — C'est toujours pas moi qui vous le dirai.

LE TÉMOIN. — Voilà cet homme (il montre le prévenu) qui se précipite vers moi en s'écriant : « Bonjour, mon cher notaire !... comment

XIII
POULIGNON TRAVAILLE.

Fouinet, aussitôt la bonne nouvelle connue, s'était empressé d'aller rejoindre son fidèle camarade Charlot.

Il le trouva dans un cabaret louche de la rue des Poissonniers, où le jeune drôle à haute casquette passait ses après-midi à d'interminables parties de manille ou de rams, les jours où les courses manquaient d'attrait pour lui par suite de l'absence de tuyaux sûrs.

— Tiens ! s'écria-t-il, on cherchait justement un quatrième !

— Et voilà bibi !

— Pose-toi là. Mais quoi ? tu ne turbines donc pas aujourd'hui ?

— L'turbin ! ricana Fouinet, il y a longtemps que je couche plus avec ce sale pante-là !

— Oui, tu frimes.

— En plein : jusqu'à ce qu'on se paie la noce au grand jour.

— C'est vrai. Et ton fameux projet ? Qu'est-ce que ça devient ?

— Bath ! dit Fouinet assemblant ses cartes. Laisse-moi finir le coup, et je te vais jaspiner ça !

— Allons-y !

— En attendant, patron, servez-moi donc une verte, j'ai le gosier comme une râpe, de ce temps-là !

Le mastroquet apporta un grand verre au fond épais, où somnolait un liquide jaune que Fouinet opalisa par petits jets de la carafe.

Puis il lampa le tout d'un trait.

— Elle gratte, votre pèrnod, dit-il, c'est de la purée au vitriol !

A ce moment, une grande femme roussâtre, aux cheveux teints, au visage maquillé à outrance, entra dans le caboulot et se dirigea vers le groupe.

La voix éraillée, le ton engageant, elle s'adressa à Fouinet.

— Offre-m'en une tout de même, va, petit !... Fouinet éclata de rire.

— T'as pas le trac... ?

Un des joueurs intervint :

— De quoi, la Loupe, tu dérailles... V'là que tu prends monsieur pour un client... C'est un frère...

— Je ne l'ai jamais vu ! répliqua la Loupe ; c'est pour ça que je cherchais à faire connaissance.

— Eh bien, je suis pas rosse... Soiffe une bleue avec nous, si tu veux !

— Bien fadée ! cria la Loupe en prenant place à la table... ?

— J'suis pas en veine, dit Fouinet jetant ses cartes, j'en ai assez.

— Alors, répliqua Charlot, roule-toi une sèche, et dépote.

— Eh bien, mes petits, dit l'ancien mousse en se dandinant, l'air prétentieux, dans quelques jours vous ne verrez plus mézigue sur l'asphalte du boulevard !

— Tu pars ?

— Probable.

— Et tu vas ?

— Où je suis déjà allé.

— Mince ! Il voyage comme il change de chemise !

— Mais ce coup-là, c'est le bon ! On restera un bout de temps.

— Dans les Indes ?

— Oui.

— Alors, ça marche ?

— Tu l'as dit. On va rouler sur l'or, à présent qu'on a un banquier.

— Comment que tu l'appelles ?

— Boissy !

— Pas possible ?

— Puisque je te le dis.

— Mince, alors !

— Et on part une bande !

— Combien ?

— Six. D'abord, bibi, puis Brise... je veux dire... enfin, n'importe... deux ; le patron, trois ; le banquier, quatre ; Rayon-de-Lune... — Comment ?... Rayon-de-Lune... Elle en est aussi ?...

— Princesse, mon cher !

— Ah ! c'te farce !

— En voilà une qui a de la chance ! grogna la Loupe avec un regard envieux.

— Ça fait cinq... Continua Fouinet. Puis, le sixième, c'est qui donc?... Ah ! parbleu, le camarade Gouvette...

— Hein ! s'écria la Loupe sursautant, vous avez dit : Gouvette ?...

— Oui...

— Mais alors... vous êtes Fouinet ?

— Tiens, vous me connaissez ?

— Par Gouvette... C'est un ancien à moi... ?

— Je lui dirai que je vous ai vue... Ça lui fera plaisir...

— Je ne crois pas. On a eu des histoires ensemble, en se quittant.

— Je connais tout ça ! riposta Fouinet d'un ton gougnard.

— Ah ?

— Oui, il m'a dit la chose... Pauvre vieux ! S'il n'avait pas le mal de mer ; il serait gentil !... ?

— Et quand partez-vous ?

— Le plus tôt possible.

— Vous croyez qu'il gagnera beaucoup d'argent dans cette affaire-là ?

— Dame... il aura sa part... Le morceau ne sera pas vilain... M'est avis que vous avez eu tort de le plaquer...

— La Loupe haussa les épaules.

— Bah ! on peut toujours se revoir... pour la galette...

— Bien sûr...

— Tiens, petit, dis-lui que je l'attends ce soir, boulevard de la Villette, au Pavillon Vert...

— Il ne voudra pas venir...

— Si. On s'aimait bien.

— Je ferai votre commission.

— Je vais te payer un verre pour la peine. Fouinet avala une seconde « purée » et quitta ses amis.

En arrivant rue Feydeau, il s'empressa de raconter à Gouvette ce qui s'était passé. Mais celui-ci était très affairé.

— Eh bien ! elle ne manque pas de toupet, s'écria-t-il. Elle peut toujours attendre !

— C'est ce que je lui ai dit.

— Après ce qu'elle m'a fait !

— Et puis, j'ai bien d'autres choses dont il faut que je m'occupe. Nous venons de retenir par téléphone un navire pour le voyage : un petit bâtiment de commerce qui file admirablement, paraît-il... Et on part demain !

— Tant mieux ! J'aime ça !

— Voilà encore Poulignon qui me demande, c'est assommant.

Et l'employé disparut dans le cabinet de l'agent d'affaires.

— Gouvette, lui dit froidement Poulignon, je viens de penser à une chose.

— Je vous écoute.

— Vous êtes un homme intelligent, et un excellent employé ; vous voyez que je me plais à reconnaître vos qualités.

Gouvette s'inclina.

— Dans l'affaire que j'entreprends en ce moment, vous m'avez utilement secondé, vous avez accompli votre rôle subalterne avec zèle...

L'employé s'inclina de nouveau, un peu inquiet cette fois, se demandant où son patron voulait en venir.

Poulignon se recueillit un instant et continua de nouveau :

— Je considère donc que vous méritez une récompense, et, comme dans cette affaire, vous n'avez aucun titre à une part...

(La suite au prochain numéro.)

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite).

TUÉ PAR UN CHEVAL. — Un entraîneur s'était rendu à Rivas, en compagnie d'un jeune homme de quinze ans, pour chercher un cheval de course dans un parc.

En revenant de Rivas, l'entraîneur confia un moment la garde de l'étable au jeune homme et celui-ci, par crainte que le fougueux animal ne lui échappât, enroula les rênes autour de son bras.

Le cheval, ayant pris peur, s'emballa et traîna, dans sa course folle, le pauvre jeune homme sur un parcours de deux kilomètres.

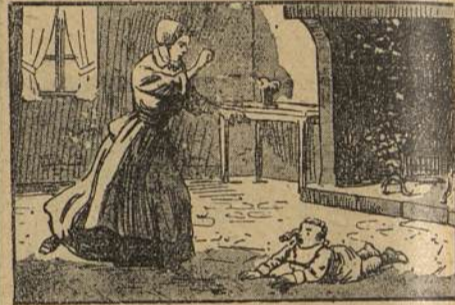
Lorsqu'on réussit à arrêter le cheval on releva le cadavre, complètement déshabillé, du jeune homme. Il avait les yeux arrachés, le ventre ouvert et la tête en bouillie.

SAINT-ÉTIENNE.



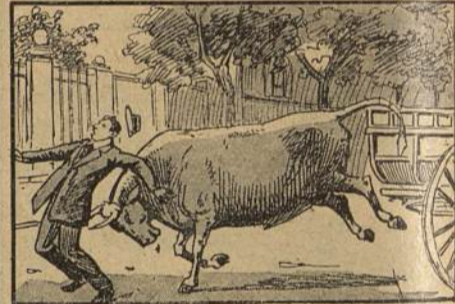
POUR DÉFENDRE SON MAÎTRE. — En revenant chez lui, conduisant un char de foin, un cultivateur se prit de querelle avec un paysan dont la charrette barrait la route. Il alla même jusqu'à le frapper. L'autre s'arma aussitôt d'une fourche, mais le cultivateur lui immobilisa les bras. Le jeune domestique du paysan s'empara alors de la fourche et en frappa si violemment le cultivateur que celui-ci est dans un état grave.

LE MAZET-SAINTE-FOY.



HORRIBLE MORT D'UN BÉBÉ. — En jouant avec un long crochet à boutons, un enfant de seize mois tomba et le crochet s'enfonça jusqu'au manche dans son œil droit. Un médecin, mandé en toute hâte, ne put ranimer le pauvre bébé qui expira dans les bras de sa mère.

MONTEBLANC.



UNE COURSE TRAGIQUE. — A peine la course de taureaux était terminée qu'un homme de vingt-sept ans pensa à regagner son domicile. A ce moment, un taureau, qui avait réussi à se dissimuler derrière une charrette, sortit de son refuge et porta un violent coup de corne au passant qui fut atteint à la cuisse. Il a succombé à sa blessure.

VAUVERT.

avait-il d'air ivre, lorsqu'il vous a abordé ?

LE TÉMOIN. — Pas plus que vous, mon président.

LE PRÉSIDENT. — Vous pouvez vous retirer.

LE TÉMOIN. — Pardon, monsieur le président, j'ai encore un mot à dire... je suis établi tripièr rue...

LE PRÉSIDENT. — Retirez-vous !

LE TÉMOIN. — Mes tripes sont les meilleures de Paris !... goûtez-en, vous n'en voudrez plus d'autres ! voici mon adresse !... (Il sort un paquet de cartes de sa poche et en distribue au président, aux juges, au substitut, au greffier, à l'huissier, et lance ce qui lui reste à toute volée dans le public.)

(L'huissier introduit le troisième témoin, celui qui a fait arrêter le prévenu.

C'est une jeune personne d'aspect assez maussade, répondant au nom de Séraphine Durand.)

Elle se dit ouvrière spécialiste.

En quoi ?

Malgré les efforts du président, pour éclaircir ce point, il est impossible de savoir dans quelle spécialité travaille cette demoiselle.

LE TÉMOIN. — Il était environ dix heures du soir... J'étais assise sur un banc du boulevard de Clichy.

LE PRÉSIDENT. — A dix heures du soir ?

LE TÉMOIN. Il était peut-être le quart, ma montre retardée.

LE PRÉSIDENT. — Qu'est-ce que vous faisiez sur ce banc ?

LE TÉMOIN, embarrassée. — J'étais sans ouvrage, et...

LE PRÉVENU, interrompant, gouaillant. — Elle en cherchait.

LE TÉMOIN. — Je sens alors qu'on me farfouille par derrière... Je me retourne à demi... je guigne du coin de l'œil qui ce qu'elle était...

« C'était cet homme-là... le prévenu... qu'était assis derrière moi... Je ne dis rien... dame ! je ne m'imaginai pas que c'était un voleur. »

LE PRÉVENU. — Je le lui fais pas dire !... j'ai pas l'air d'un voleur... c'est l'impression que je fais à tout un chacun !

LE TÉMOIN. — Bon, aussitôt que je regarde plus, v'là que ça recommence... Et j'te farfouille, et j'te farfouille !... Et pis v'là qu'il s'en va sans rien de plus... Ça me donne l'éveil... je me dis :

« Alors qu'est-ce qu'il cherchait donc ? »

« Je me tâte... je pousse un cri... Plus de portemonnaie ! Je cours après l'homme, je le rejoins place Clichy, et je le fais arrêter. »

LE PRÉVENU. — J'étais bu, je me souviens pas... J'ai peut-être voulu plaisanter avec une femme du sexe, histoire de rire... et en retirant ma main, son portemonnaie s'esera accroché à mon bouton de manchette.

Le tribunal lui inflige six mois de prison.

— C'est bête, murmura Bobineau en s'en allant ; quand c'est qu'on est soûl, on se ferait guillotiner sans seulement savoir pourquoi !

JULES DEMOLIENS.

ces produits infâmes de la borne et du ruisseau dont pullule notre Paris.

On prenait son signalement, avant de le faire passer le lendemain matin à « l'anthropométrie ».

— Mais il est bossu ! observa le secrétaire de M. Garod.

— Bossu vous-même, riposta indigné le vagabond.

« Alors, j'ai donc avalé ma bosse ? »

— Oui, c'est bien ça, fit le secrétaire en tâtant sous la blouse le torse musclé de l'inconnu...

« Il a l'air de l'avoir avalée. C'est un faux bossu. »

— Si j'étais frusqué par un pique-poux du boulevard, j'aurais p'têt'e mieux que vous l'air d'un fils de famille.

Et c'était en vérité fort possible.

Car si le secrétaire du chef de la Sûreté ressemblait au premier venu, le malfaiteur n'avait rien de banal.

M. Garod lui demanda ses nom et prénoms.

Il répondit :

— Je m'appelle Untel, né quéque part, de parents peut-être millionnaires, mais inconnus.

— Où demeurez-vous ?

— A la Préfectance ou au Dépôt...

« Sais pas au juste. »

— Vous vous moquez de nous !

— C'est vous qui vous fichez de moi.

« Y a près d'une heure que je suis chez vous, et vous ne m'avez pas seulement offert un demi-setier à siroter, une légume à chiquer, avec un peu de pain et de bidoche pour me refaire. »

— Vous avez faim ?

— Possible.

« Dans mon métier, on n'a pas toujours à sa disposition un ordinaire de financier. »

M. Garod lui fit apporter séance tenante une partie du souper qui l'attendait lui-même, car cet infatigable travailleur mangeait où il pouvait et quand il en avait le temps.

L'homme se restaura en bête affamée, avec une avidité singulière.

Quand il eut tout avalé en quelques minutes, il poussa un long soupir de béatitude et dit de son air narquois :

— C'est rien bon, de se caler les joues.

« M'sieu Garod, vous êtes un zig ! »

Le chef de la Sûreté fut probablement flatté de cette appellation, mais il n'en laissa rien voir.

Il fixa sur le coquin son regard le plus aigu et lui dit :

— Maintenant, vous allez parler ?

— Oui !... comme un perroquet saoul de rôtie au vin.

— C'est vous qui avez volé l'enfant du prince Bérésoff ?

— Parafrait.

— C'est vous également qui avez frappé en pleine poitrine, d'un coup de couteau, la sœur de la princesse ?

L'homme eut une longue hésitation.

Le chef de la Sûreté insista :

— Vous ne pouvez pas nier, dit-il ; c'est bien vous qui avez frappé la sœur de la princesse ?

— Eh ben ! oui, quoi !... j'avoue...

— Il vous sera tenu compte de votre franchise.

— Qu'on m'expédie à la Nouvelle ou qu'on me coupe le cou... m'en fiche un peu.

— Maintenant, dites où est l'enfant...

Il interrompit brusquement M. Garod et dit :

— Pour ça, non !

« Je ne le dirai pas. »

— Voyons, mon garçon, vous avez eu jusqu'à présent de la franchise ; eh bien ! il faut continuer.

— Je n'en vois pas la nécessité.

« J'ai demandé un peu d'argent au prince Bérésoff... un peu de misère, eu égard à sa fortune... »

« Il me fait empoigner au lieu de me payer ce petit impôt... »

« Eh bien ! il en souffrira... »

— Ce n'e t pas votre dernier mot.

— Si !

— Mais il y a une malheureuse mère qui pleure...

— M'en fiche un peu, moi, des larmes des riches...

— C'est une mère...

— Connais pas ça, moi...

« J'ai eu pour nourrice une chienne... puis une truie, sous un hangar. »

— Vous avez souffert ?...

— Comme une marmite de damnés.

— ... Vous ne demeurerez pas inaccessible à la pitié.

— Des mots, tout ça !

« Les riches ont de quoi se consoler avec leur fortune... »

« Et puis, en voilà assez ! je ne dirai rien. »

Persuadé qu'il n'en obtiendrait pas davantage, M. Garod fit mettre le prisonnier en cellule et téléphona au prince.

Il comptait du reste sur la solitude pour amener le coupable à des aveux complets, et se montrait satisfait de ce demi-succès.

Le lendemain, le prisonnier demanda de très bonne heure à manger et dévora comme un homme atteint de botulisme.

Il était réellement insatiable, et c'est tout au plus si la ration de deux détenus lui suffit.

M. Garod lui fit donner du vin, toléra le don d'un peu de tabac, comptant sur ces petites douceurs pour l'appriivoiser.

Tout cela fut en pure perte.

Le drôle mangea, but, fuma et dormit, mais ne voulut pas ajouter un mot.

Son mari avait vu le magistrat et l'avait prié de promettre au prisonnier une forte somme avec la liberté, s'il consentait à faire rendre l'enfant.

Mais le juge eut toutes les peines à lui expliquer que ce brigand appartenait à la justice, et qu'il avait à rendre des comptes à elle seule.

La justice a des formes immuables. Elle est chargée de trouver les coupables et de les punir.

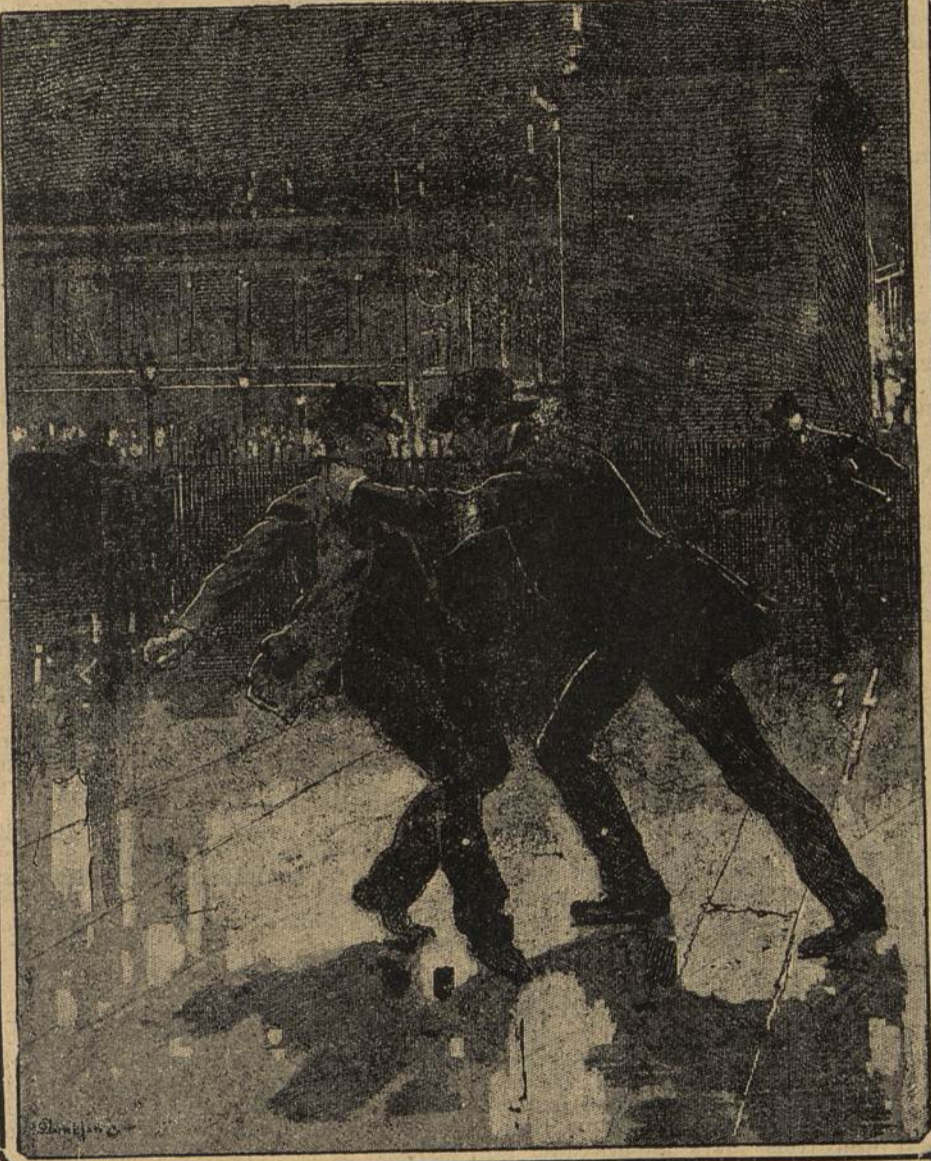
Mais la réparation des crimes commis n'est qu'une chose très accessoire.

D'autre part, elle ne doit à aucun prix entrer en composition avec le criminel.

Donc, il fallait attendre que l'instruction suivit son cours !

Le prince Bérésoff, navré, rapporta ces désolantes nouvelles à sa femme, dont l'état nerveux devint de plus en plus effrayant.

Attendre !... on lui disait d'attendre qu'il plût au bandit de ne plus la torturer.



○ LE SECRET DE GERMAINE. — Sans hésiter, l'agent lui sauta dessus et tenta de s'en rendre maître. ○ ○ ○ ○ ○

Cela dura encore vingt-quatre heures. Puis on le fit comparaître devant un juge, dont le solennel aspect ne parvint guère à l'émouvoir.

Il renouvela ses premiers aveux, ne se défendit pas d'avoir enlevé l'enfant du prince Bérésoff et frappé d'un coup de couteau une jeune fille qui luttait contre lui, mais refusa énergiquement d'en dire davantage.

Entre temps, il avait été photographié, mesuré, catalogué au service anthropométrique.

Et après les recherches habituelles, il ne parut pas qu'il eût eu, jusqu'alors, affaire à la justice.

Après une lueur d'espoir, la princesse Bérésoff était retombée dans un état à faire pitié.

Elle ne pouvait concevoir que l'homme qui lui avait volé son enfant n'eût pas pitié d'elle.

Elle demandait qu'en la mit en présence du prisonnier, se faisant forte de l'attendrir, disant qu'il ne résisterait pas à ses larmes, à ses supplications.

Mais cet homme était un monstre... Il n'avait donc ni cœur ni âme ?...

Il en voulait aux riches et mettait une joie mauvaise à les faire souffrir, sans doute à titre de représailles, et pour avoir lui-même trop souffert.

Mais il n'aurait-il donc que cette princesse était une humble fille du peuple, restée bonne, simple et dévouée ?

Que loin de renier son origine, elle s'en faisait honneur ; qu'elle accomplissait à chaque instant des actes de bienfaisance, d'autant plus méritoires qu'ils restaient anonymes ; qu'elle n'oubliait jamais ceux qui ont faim, qui ont froid, que le mal de misère accable, et que son ingénieuse charité, sans relâche à la piste des infortunes, jamais ne se lassait ni ne se rebutait ?

Et c'était justement cette épouse modèle, cette mère admirable, cette riche si pleine de vertus, dont on broyait le cœur !

Ses gens eux-mêmes, toujours disposés à détester le maître, la plaignaient, surtout depuis qu'ils connaissaient son origine.

Car le reportage, qui ne respecte rien,

avait, depuis la catastrophe, jeté en pâture au public tout le passé de Germaine Rollin, devenue princesse Bérésoff. Passé irréprochable, d'ailleurs, mais un peu romanesque et qui ne regardait personne.

Et la pauvre Germaine, à laquelle manquait son autre sœur, Berthe, plus jeune qu'elle et plus âgée que Marie, pleurait cette absence qui devait se prolonger encore assez longtemps.

Berthe avait épousé l'homme de son choix, qu'elle avait connu pauvre, abandonné, sans famille, simple ouvrier typographe, et auquel un véritable miracle avait fait retrouver sa mère.

Malheureux enfant abandonné sur les marches du théâtre de Bobino, il n'avait jamais eu d'autre nom que celui de Jean Robert, dit Bobino.

Ce hasard prodigieux, qui le mettait en présence de sa mère, lui restituait en même temps son état civil.

Bobino, le Parisien sans famille, était le fils légitime du comte de Montdieu, mort assassiné par un misérable pendant un voyage dans l'Amérique du Sud.

Mis en possession des biens de son père, esprit un peu aventureux, cœur d'or, ayant dans les veines du sang de voyageur, il avait rêvé, jadis, quand le labeur quotidien le rivaît à son atelier, ces grandes envolées lointaines au delà des océans, à travers les continents mystérieux.

Une pensée touchante motiva bientôt la réalisation de ce projet si longtemps relégué au rang des plus folles chimères.

Le jeune homme voulait retrouver la sépulture de ce père qu'il n'avait pas connu, enlever ses restes du cimetière d'une ville de l'Amérique du Sud, où depuis si longtemps ils gisaient oubliés, et les ramener en France.

Il voulait aussi retirer des archives du consulat, où ils étaient déposés, les manuscrits, cartes, plans, notes et croquis dans lesquels le voyageur avait mis toute son âme, et que l'assassin avait en partie abandonnés près du cadavre.

Il fit part de ce plan à sa femme, et celle-ci, énergique et décidée, en vraie petite Parisienne, consentit de tout son cœur.

Ils étaient partis depuis déjà trois mois, avaient pris le chemin des écoliers, qui est aussi celui des amoureux, et cheminaient lentement à travers les parterres sans fin de la zone tropicale.

On ne savait pas quand ils reviendraient, eux moins que personne, étant de ces fantaisistes convaincus dont le compas de route est le caprice.

Bobino écrivait à Michel et à Germaine des lettres d'un pittoresque inouï, avec une saveur et une couleur locale dignes de sa verve endiablée.

Une de ces lettres tomba des frontières méridionales du Brésil en pleine catastrophe.

Et le prince, la gorge serrée, les yeux rougis, ne put s'empêcher de murmurer :

— Ah ! mon pauvre Bobino ! que n'est-tu près de nous, toi qui jadis nous sauvas tant de fois !

XIII

Enfin ! Marie était sauvée.

Elle pouvait parler, prendre quelques aliments légers, entendre la lecture et connaître toute l'étendue de la catastrophe.

Jusqu'alors, elle avait en quelque sorte agonisé entre la vie et la mort, sans qu'on pût savoir qui l'emporterait.

Grâce à la science, au zèle, au dévouement de l'interne qui, pendant près d'une semaine, épia son souffle, compta les battements de son cœur, s'identifia complètement à elle, la vie triompha de la mort.

Ce fut une véritable résurrection. Aussi, y eut-il dans l'hôtel Bérésoff un furtif éclair de bonheur quand le professeur Perrier dit à Michel et à Germaine :

— Je réponds d'elle.

Le prince, qui vivait morne et désespéré entre sa femme à demi folle et le berceau de son enfant vide comme une tombe violée, eut un long soupir de soulagement.

Il étreignit les deux mains du savant, et du fond du cœur lui cria :

— Merci !... merci !... mon ami.

(La suite au prochain numéro.)

L'INCONSOLÉE

Grand roman de Passion

PAR JULES MARY

TROISIÈME PARTIE

VI

Au bord du crime

V (Suite).

Ce fut vers cette époque que, s'étant rendue à la préfecture pour demander des nouvelles de son fils, on lui répondit : — Il s'est enfui, nous ne savons ce qu'il est devenu.

Trois mois après, on lui confirma le renseignement. L'administration était sans nouvelles de Borouille,

Elle resta ainsi pendant un an. Puis elle eut l'idée de se rendre à Paris ; elle donna des détails ; elle apprit alors que Borouille vivait toujours ; on l'avait arrêté en état de vagabondage et replacé en province.

Dès lors, ce fut à Paris qu'elle vint prendre de ses nouvelles, non pas tous les trois mois, mais tous les six mois, parfois même tous les ans seulement, car les voyages coûtent cher ; elle était obligée de faire des économies en se cachant de Violaine, en se retranchant le nécessaire, puis elle inventait le prétexte d'un voyage à faire à Charleville, ou à Reims, ou à Reims, des achats, tout ce qui lui passait par la tête, et de l'une de ces villes elle filait sur Paris. Elle courait avenue Victoria et reprenait bien vite le train qui la ramenait chez elle.

Jean n'avait ainsi aucun soupçon. Elle suivit ainsi, vaguement, de bien loin, l'existence vagabonde de Borouille. Chaque fois qu'il s'enfuyait on le lui apprenait, et quand l'administration remettait la main sur lui, elle le savait.

Ce fut, nous l'avons dit, pendant une de ces visites qu'elle fit, avenue Victoria, la connaissance de Juliette Larnaudet. Ces deux femmes se plurent ; elles ressentirent la même affection l'une vers l'autre ; elles étaient malheureuses toutes deux, toutes deux dignes de pitié.

Et ce fut ainsi que Marie-Thérèse, dans un irrésistible besoin de confidences, fit à Liette le récit de son existence.

Liette l'avait conduite dans son petit logement de la rue Saint-Séverin. Elle l'avait calmée. Elle avait essayé de la consoler un peu, et quand Marie-Thérèse sortit pour courir à la gare de l'Est, reprendre le train des Ardennes, elle se disait qu'en Liette elle comptait une amie.

Elle ne pouvait pas se douter que les événements qui allaient suivre, douloureux et tragiques, resserreraient bientôt cette amitié dans des liens indissolubles.

Liette, on se le rappelle également, aurait voulu avoir l'orgueil de racheter sa fille à l'Assistance publique sans être forcée de recourir à des étrangers, si bien intentionnés qu'ils fussent.

Elle travaillait donc en secret, en dehors des heures qu'elle consacrait à la comtesse du Mesneuil.

Et voilà pourquoi elle avait dit à l'employé de l'Assistance qui lui donnait des nouvelles de sa fille :

— Bientôt je viendrai vous la réclamer.

Mais elle trouvait le temps long. Les économies s'amassaient sou à sou, lentement, bien lentement, et elle avait besoin de plusieurs années pour réunir la somme dont elle avait besoin.

Ce fut alors qu'elle essaya de retrouver son mari.

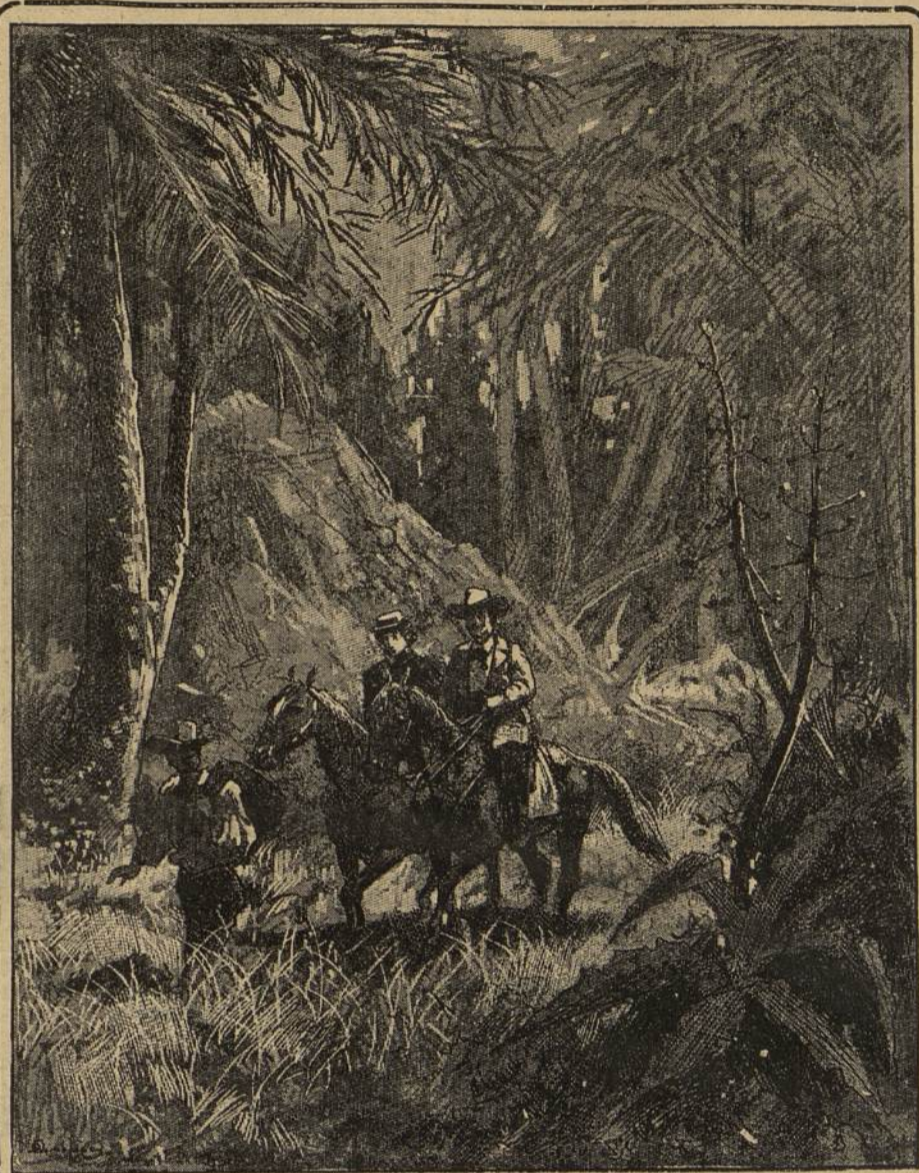
Nous savons comment elle fut accueillie.

Le lendemain même du jour où Juliette reçut de Richard la somme que réclamait l'Assistance publique, elle se présentait pour verser cette somme aux bureaux de l'avenue Victoria.

Le train allait partir. Les portières se fermaient.

— En voiture, madame, en voiture ! Et le train s'ébranla, entraînant la douce Liette vers un nouveau désespoir.

Comme il allait lentement ce train !



LE SECRET DE GERMAINE. — Ils s'acheminaient lentement à travers les parterres sans fin de la zone tropicale.

— Nous allons faire le nécessaire dit le chef de bureau.

— Et j'attendrai ma fille encore longtemps ?

— Dans deux jours, revenez, nous vous la rendrons.

— Deux jours, répète-t-elle, comme c'est long, mon Dieu !

Et tout à coup, il lui vient une idée :

— Mais ne puis-je partir ? Ne puis-je aller la chercher moi-même ?

— Rien ne s'y oppose. Elle est ouvrière dans une fabrique de tissus, à Saint-Remy-Mal-Bâti, un petit village du Nord, et elle n'a aucune mauvaise note à son dossier.

— Oh ! alors, monsieur, vite, vite... donnez-moi tous les papiers nécessaires. Aplaissez-moi les difficultés...

— Je vais télégraphier au directeur, qui lui-même enverra l'ordre à la fabrique Laverjol de vous remettre Bertine...

— Oh ! merci, merci, monsieur, dit-elle, folle de joie.

Elle rentra chez elle en toute hâte, prit ce qui lui restait d'argent, prévint madame du Mesneuil de ne point s'inquiéter et courut à la gare du Nord.

C'était l'hiver ; les champs étaient couverts de neige.

Elle pensait à Bertine.

— Elle a froid, peut-être ; elle doit être si pauvrement vêtue !... Heureusement ses misères sont finies ; mère et fille seront heureuses, désormais, dans leur pauvreté.

Et elle faisait des rêves d'avenir ; son imagination inventait les mille détails charmants de leur existence prochaine. Et dans la prévision de son bonheur, le cœur se fondant, elle en oubliait presque ses souffrances passées, l'horrible rue de la Parcheminerie et la sinistre figure de la Berlaude ; elle en oubliait aussi le criminel abandon de Richard d'où était venu tout le mal.

Elle arriva, après avoir deux fois changé de train, à Saint-Remy-Mal-Bâti, le matin, vers cinq heures.

La campagne était encore ensevelie dans une nuit profonde.

Où aller, à cette heure-là ? Les maisons sont fermées ; les habitants endormis.

Elle s'informa auprès du chef de gare.

— Le village est loin, monsieur ?

— Non, madame, un ou deux kilo-

mètres... mais vous n'y trouverez pas d'auberge, il est trop tôt ; si vous voulez attendre à la gare, le poêle est allumé dans la salle d'attente... Vous vous reposerez.

— Merci, monsieur, je veux bien. Elle était tout engourdie, elle se réchauffa.

— Entrez dans la salle des premières, dit le chef, vous serez mieux pour dormir, dans un fauteuil.

— Oh ! je ne veux pas dormir, dit-elle en souriant.

Dormir, elle y pensait bien, à deux pas de sa fille !

Debout, contre les vitres toutes blanches de givre, elle attendait que le jour parût ! Et avec quelle impatience !... Enfin, l'horizon devint gris ! L'aube éclaircissait le ciel brumeux du côté de l'Orient. Et déjà, dans le fond de la plaine, devant elle, grâce à la neige, elle pouvait apercevoir les maisons de Saint-Remy, puis les hautes cheminées des usines, qui se noyaient dans le brouillard blanc.

— Maintenant, dit-elle je puis partir...

Et en effet la vie ouvrière commençait autour d'elle ; la ruche humaine était réveillée ; mais la campagne, couverte par les tombées successives de la neige, gardait son silence profond.

Elle se hâta vers le village.

Elle se croisa avec un groupe d'ouvriers, hommes et femmes.

Elle leur demanda :

— La fabrique Laverjol est-elle loin d'ici ? Suis-je sur le bon chemin ?... Voulez-vous me renseigner ?

L'un d'eux lui montra, dans la plaine des bâtiments noirs au-dessus desquels flottait un long panache de fumée.

— C'est là, madame... à cinq minutes par le chemin de gauche...

Ah ! comme son cœur battait, au fur et à mesure qu'elle s'approchait ! Devant ces bâtiments, elle s'arrêta.

Tisseurs et tisseuses entraient, passant tout près d'elle, et il y avait des enfants parmi eux, des jeunes garçons et des jeunes filles ?

Des jeunes filles !

Elle les considérait avec une sorte d'avidité. Est-ce que Bertine n'était pas parmi celles-là ?

Des petites disaient en se la montrant :

— Regarde donc cette femme comme elle nous reluque !

D'autres se poussaient, se moquaient :

— On dirait qu'elle a envie de nous manger !

Mais elle n'entendait rien.

Elle s'était peu à peu rapprochée de la porte d'entrée pour mieux voir. Et à la fin, n'y tenant, plus elle demanda à une fillette :

— Est-ce que vous connaissez Bertine, mon enfant ?

— Oui, madame, répondit l'enfant sans hésiter.

— Bertine, une fille de l'hospice ?

— C'est cela, oui, madame, elle est apprentie à la fabrique.

On ne l'avait pas trompée. Tout cela n'était pas un rêve. Elle allait revoir sa fille. Bertine était là, derrière ces hauts murs jaunis. C'était là qu'elle avait passé sa jeunesse laborieuse. Puisqu'on l'y avait gardée, il fallait donc qu'elle fût douce et honnête ! Et Liette remercia Dieu, mentalement.

Alors, elle entra, se mêlant à la cohue des ouvriers.

Elle s'adressa au gardien de la fabrique :

— Je voudrais parler au directeur ?

— M. Laverjol ? Oh ! il vient rarement, très rarement.

— Alors, à la personne qui le remplace.

— M. Mabillot le contremaître ?...

Le surveillant sortit du couloir, près de la porte d'entrée où avait lieu cette conversation, et passa dans la cour.

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite)

PRIS AU PIÈGE. — Pendant la nuit, deux jeunes vau-riens s'introduisaient par un vasistas dans la boutique d'un débitant pour dévaliser les appareils automatiques. Comme



ils se retiraient, l'un d'eux se trouva pris dans le vasistas. Il fut ainsi cueilli de même que son complice par le patron que le bruit avait réveillé. PARIS.



UNE BAGARRE. — A la terrasse d'un café, place de la République, des antimilitaristes se prirent de querelle avec des consommateurs qui acclamaient une retraite militaire. Des verres et des carafes volèrent de toutes parts. Un des apaches, arrêtés, a été lynché par la foule. PARIS.



ECRASÉE PAR UNE AUTO. — Avenue de Champs-Élysées, une jeune fille de quinze ans, employée dans une mercerie, traversait la chaussée. Une automobile, lancée à toute allure, la renversa. Relevée le crâne fracturé et les jambes brisées, elle a été transportée mourante à l'hôpital. PARIS.

UNE ÉPIDÉMIE DE SUICIDES

Une véritable épidémie de suicides sévit depuis quelque temps sur la région de Montauban. Trois morts violentes par strangulation étaient encore signalées cette semaine. A Theuville, un enfant de quinze ans, domestique, s'est pendu à un arbre, dans un pré. A Louroux-Bourbonnais, un vieillard de quatre-vingt-un ans s'est pendu dans sa maison. Enfin, un propriétaire à Saint-Marcel-en-Marcillat, en a fait autant dans sa grange.

UNE POPULATION ANÉANTIE PAR LA VARIOLE

Dans l'île Sakhaline, un village russe de 100 habitants vient d'être anéanti par la variole. Seul survit un vieillard de 70 ans.

ATTRACTIIONS MODERNES !

Une jeune Suédoise, actuellement en tournée en Europe, y présente le sensationnel numéro suivant : vêtue d'une robe en papier de soie, elle monte au sommet d'un échafaudage haut de 9 mètres, qu'on arrose largement avec du pétrole, sous les yeux du public. Un bidon de ce liquide est versé sur la robe de la jeune fille, après quoi on met le feu à l'échafaudage, qui flambe comme une torche.

La jeune fille attend, impassible, que les flammes viennent lécher sa jupe. Quand celle-ci est enflammée, la malheureuse acrobate, environnée de toutes parts par les flammes, est exactement dans la situation de ces infortunés qui se trouvent aux derniers étages d'un bâtiment incendié dont l'escalier est détruit : elle est obligée de sauter dans le vide.

C'est ce qu'elle fait, et les spectateurs (ils ont payé leur place très cher) la voient — marche vivante — traverser l'espace et venir tomber dans un vaste réservoir d'eau où les flammes s'éteignent en grésillant, mais à la surface duquel elle ne reparait point... pour que l'illusion de sa mort soit plus grande.

UN RAPT D'ENFANTS

Un matin de la semaine dernière, à Calais, un homme se précipitait, les yeux égarés, à bord du bateau en partance pour Douvres, le « Victoria ». Il avait bondi en hâte d'une automobile qui venait d'arriver à toute vitesse sur le quai du départ.

S'adressant au capitaine, cet homme demanda que le « Victoria » attendît quelques instants jusqu'à ce qu'il ait pu faire à bord quelques recherches pour retrouver ses enfants.

Le bateau avait déjà levé ses chaînes et commençait à glisser sur ses amarres, cependant que le capitaine autorisa l'inconnu.

Tout en cherchant à bord, celui-ci expliqua qu'il était chilien, habitait près de Boulogne, avec ses deux enfants et qu'il était séparé de sa femme.

La nuit précédente, il avait été prié d'aller à se rendre à Londres où sa femme se trouvait, disait-on, gravement malade; l'homme qui lui apportait cette nouvelle avait une automobile à la porte et le mari à demi-vêtu fut amené à y prendre place soi-disant pour se rendre plus vite à Calais; mais moitié chemin la voiture versa et resta brisée.

Retournant alors chez lui, le malheureux n'y trouva plus ses enfants. Leur nourrice lui expliqua qu'elle les avait remis à une femme accompagnée du propre beau-frère de son

patron et cela, à peu près une demi-heure auparavant. Le père comprit tout de suite qu'un rapt avait été soigneusement organisé et il supposa que les ravisseurs avaient gagné le bateau le plus proche en partance pour l'Angleterre.

A toutes ces explications le capitaine du « Victoria », fort embarrassé, répondait qu'il ne pouvait intervenir; deux hommes et une nourrice étaient en effet à bord avec les deux enfants, mais ils avaient des billets réguliers, ils étaient passagers et le capitaine ne pouvait rien contre eux.

Tandis qu'on parlementait et qu'un agent de la police française qui se trouvait présent s'occupait de prévenir, par téléphone, le vice-consul britannique à Calais, le père, égaré de fureur, mit fin à toute tergiversation en se précipitant à poings fermés sur son beau-frère.

Aussitôt le capitaine eut occasion d'intervenir et considérant comme perturbateurs tous les gens intéressés à se disputer les deux enfants, il donna à tous de quitter sur-le-champ son navire.

L'affaire tombait ainsi entre les mains de la police française et celle-ci décida aussitôt que le père retournerait tranquillement à Boulogne avec ses deux enfants.

LA MORALITÉ DE LA CHALEUR

Il faut croire qu'il existe réellement une concomitance entre les beaux jours, dans la nature, et l'amour du bien dans l'âme humaine, car on en consigne les effets jusque dans les prisons de la capitale.

Les chiffres nous apprennent en effet qu'à la Santé, par exemple, alors que le nombre des détenus est, en hiver, de 1.850 à 1.900, ce nombre s'abaisse, en la belle saison, jusqu'à une moyenne de 1.350 ou 1.400.

Cette année même, ce chiffre est vertueusement tombé à 1.335. Il faut remonter jusqu'en 1902 pour constater un chiffre plus rassurant encore: 1.310 le 13 juillet; il y a donc onze ans. Sans doute qu'on est mieux sur les belles routes frissonnantes de vent et de soleil, en plein été, que dans les geôles municipales, voire nationales, et l'on réserve pour l'hiver le « truc » de s'y faire hospitaliser lorsque les grand'routes sont devenues inclementes...

LA PUDIQUÉ ALLEMAGNE

Une affaire de mœurs qui avait été découverte il y a quelques jours, à Hambourg, semble prendre de vastes proportions.

Des fillettes étaient amenées dans des « salons discrets », où des matrones leur faisaient faire la connaissance de messieurs « distingués ». On a arrêté déjà un certain nombre de personnes, parmi lesquelles un comptable très en vue de Hambourg, et on annonce que d'autres arrestations vont être opérées. La police garde le silence sur cette délicate affaire.

UN BÉBÉ SAIGNÉ PAR UN FURET

On sait que le furet est un petit mammifère carnassier, utilisé par les chasseurs pour les lapins qu'il force à sortir de leur gîte et qu'il saigne quelquefois sur place. Mais le furet est également dangereux pour les petits enfants incapables de se défendre.

A Istres (Bouches-du-Rhône), une ménagère était sortie un instant de chez elle pour vaquer à ses affaires. Elle avait laissé son bébé couché dans sa chambre au premier étage lorsque, sur le point de rentrer, elle entendit des cris déchirants que poussait son enfant. Elle s'effraya de monter et vit un furet qui s'était jeté sur le pauvre bébé et cherchait à le saigner. Elle appela au secours et on put faire lâcher prise à la bête.

Des soins furent prodigués au petit être, qui portait de graves morsures à la gorge.

Toutefois, le docteur a déclaré que les jours de l'enfant ne sont pas en danger, mais il est certain que si la mère était arrivée quelques minutes plus tard, le malheureux enfant était mort.

UNE POMPÉE AU TYROL

Les fouilles commencées près de Lienz dans le Tyrol, pour mettre au jour Aguntum, l'antique cité gallo-romaine, viennent de donner un résultat remarquable.

Au cours des travaux qui se font sur une superficie de 8 000 mètres carrés, on a trouvé une muraille de circonvallation.

En poussant plus loin les recherches, on a découvert la substruction de deux palais, un vaste pavé en mosaïque, des fresques, des tombes et toutes sortes d'ustensiles.

Au dire des archéologues on se trouve en présence d'une nouvelle Pompée.

PLUS DE POURBOIRE !

Le conseil municipal a voté la suppression du pourboire. Une amende de trois cents francs frappera qui le donne comme qui le reçoit. La décision du conseil est d'ailleurs approuvée par les garçons de café, d'hôtel et de restaurant, qui ne touchaient plus aucun salaire régulier. C'est de Saint-Louis (Missouri) que nous arrive l'information ci-dessus.

Chez nous... Un statisticien, qui n'avait rien de mieux à faire, vient de calculer que Paris seul, sur une population moyenne de 3.350.000 habitants, dépense en pourboires 280.000 francs par jour, soit 9.400.000 fr. par mois, soit 100.800.000 fr. annuels; la province, sur une population moyenne de 35.600.000 habitants, 372.300.000 fr. ... Et donc, la France entière : 473 millions.

473 millions que les tenanciers d'établissements publics économisent en douze mois... Et que nous versons pour eux.

MACABRE PARTIE DE FOOTBALL

En passant, vers dix heures du matin, près de la pièce d'eau des Suisses, dans le parc de Versailles, un employé de l'octroi ne put réprimer un mouvement de stupeur en voyant un groupe d'enfants jouer au football, non pas avec l'habituel ballon de cuir, mais avec une tête de mort, qui, déjà à demi défoncée par les coups de pied des irrespectueux gamins, exécutait dans l'air de macabres trajectoires.

Le promeneur n'hésita pas à mettre fin à ce jeu funèbre, et, comme il demandait aux bambins d'où provenait le crâne :

— De la pièce d'eau des Suisses. C'est moi qui l'ai trouvé en pêchant des grenouilles, répondit avec fierté l'un des garçonnets.

L'employé eut un haut-le-cœur, en pensant que peut-être il venait de découvrir un crime demeuré impuni. Aussi s'empressa-t-il de porter la tête grimaçante au commissariat du quartier Saint-Louis, où un docteur, appelé à examiner la sinistre trouvaille, désillusionna un peu le « gabelou » en déclarant qu'il s'agissait très probablement d'une pièce anatomique, jetée dans la pièce d'eau par quelque étudiant... facétieux.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

FAUX DOCTEUR INCENDIAIRE. — Un Allemand, nommé Krauss, inculpé d'incendie volontaire, a comparu devant la cour d'assises de Nancy. Docteur sans diplôme, il opérait surtout des avortements.

Devant la cour, il feint de ne pouvoir ni parler, ni se tenir sur ses jambes. A tous moments, il tombe en syncope.

Cependant, il donne des explications qui n'apportent aucune preuve.

Le verdict fut affirmatif, mitigé parles circon-

Les Faits-Divers de la Semaine

(Suite)

UN TAXI CONTRE UN MUR. — Pour revenir de Meudon, un vendeur aux halles, sa femme et deux époux de leurs amis, prirent un taxi-auto: lancé à vive allure, le



véhicule fit un virage trop brusque et vint s'écraser contre un mur. Le vendeur fut tué; l'amie de sa femme est dans un état presque désespéré. Les deux autres personnes sont gravement blessées. MEUDON.



PENDU EN JOUANT. — Laisse seul à la maison, un petit garçon de onze ans se mit à jouer au pendu. Il attachait une corde à la tête de son lit et passa sa tête dans le nœud coulant. Mais il glissa et tomba. Quand la mère rentra, elle trouva son fils mort. BOULOGNE-SUR-SEINE.



UNE FEMME LAPIDÉE. — Alors qu'elle regagnait tranquillement son domicile, une femme rencontra trois chenapans qui l'insultèrent. Puis, les rôdeurs dévastèrent son jardin; comme la pauvre femme voulait s'interposer, ils la criblèrent de coups de pierres. Après quoi, les trois apaches prirent la fuite. CHATEAU.

UN CURIEUX ACCIDENT

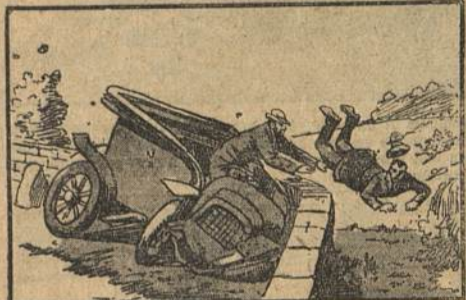
Un accident qui aurait pu avoir des conséquences terribles s'est produit, la semaine dernière, à neuf heures du soir, sur la ligne ferrée de Pertuis-Louhans, près de Lacrost. Un homme, sa femme et sa fille revenaient, en voiture, de Chavannes-sur-Reyssouze. Arrivés au croisement des routes de Cuisery et de Ratanelle, ils coupèrent la voie ferrée, que ne protégeait aucune barrière. Prise en écharpe par le train qui vient de Louhans, la voiture fut renversée.

Les deux époux furent jetés à terre. La jeune fille, âgée de quinze ans, fut lancée sur le devant de la locomotive où elle resta accrochée. Étant donnée la nuit noire, le mécanicien ne s'aperçut de rien et continua sa route sans entendre les plaintes de la jeune fille, qui criait au secours.

Ce n'est qu'à la gare de Lacrost, que les employés, voyant la jeune fille, apprirent l'accident. Ils la dégagèrent et se portèrent aussitôt au secours de ses parents, qu'ils trouvèrent étendus sur la route, portant de graves contusions. Après examen des blessés, il semble qu'aucune issue fatale n'est à craindre. L'état de la jeune fille, quoique sérieux, n'inspire pas d'inquiétudes, et les parents n'ont que des blessures qui ne mettent pas leurs jours en danger.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite).

UN HOMME EN BOUILLIE. — Un manoeuvre de soixante-trois ans a trouvé la mort dans des conditions particulièrement dramatiques.
Il était dix-sept heures quinze; le manoeuvre était occupé à nettoyer la chaîne à godets de la machine montant le charbon au criblage, à l'usine Blancy-Ouest. A ce moment, un ouvrier préposé au fonctionnement de la roue du crible, mit la mécanique en route sans se rendre compte de la présence du manoeuvre.
L'infortuné manoeuvre fut entraîné dans le mouvement de rotation.
Ce n'est qu'après plusieurs heures de travail qu'on put dégager le manoeuvre... ou du moins ce qu'il en restait, car son corps avait été littéralement réduit en bouillie.
NANTES.



ACCIDENT D'AUTO. — Près de Noyal, un docteur et son fils aîné passaient en automobile quand, apercevant deux militaires sur la route, le docteur, qui conduisait, donna un coup de volant pour les éviter. Mais le coup fut si brusque que l'auto vint s'écraser contre un mur. Les deux automobilistes sont dans un état très grave.
PONTIVY.

LA FOLIE D'UN CANONNIER. — Un canonnier du 31^e jeta sa carabine dans les jambes d'un fourrier, puis jeta sa baïonnette au visage d'un camarade. Puis, place de la République, un couteau à la main, il fonda sur le brigadier Backert qui voulait l'arrêter. Enfin les agents et une patrouille maîtrisèrent le forcené qui fut écorché avant de passer au conseil de guerre.
LE MANS.



SUITE D'UNE QUERELLE. — Un cultivateur de Saint-Charles-de-Percy, âgé de vingt-sept ans, avait une discussion avec sa jeune femme. Pour l'effrayer, il saisit son fusil. Mais le coup partit et la femme eut la mâchoire fracturée.
VIRE.



ACCIDENT EN LOIRE. — Employés au déblaiement d'un pont récemment écroulé, cinq manoeuvres se trouvaient dans une toue quand celle-ci chavira. Les ouvriers furent précipités dans le fleuve. Quatre d'entre eux qui savaient nager soutinrent le cinquième et tous purent aborder.
NANTES.

ACCIDENT D'AUTO. — Un terrible accident d'automobile s'est produit sur la route de Baugé. L'automobile d'un notaire du Mans, qui se rendait à Cauterets, a capoté par suite d'un éclatement de pneus et est allée s'écraser contre un platane.
Le notaire, sa nièce, âgée de douze ans, sa mère, âgée de soixante-deux ans, et son chauffeur, ont été relevés avec les plus graves blessures. Le notaire et la fillette surtout sont dans un état qui inspire de vives inquiétudes. La voiture est hors d'usage.
LA FLECHE.



ARTILLIERS BLESSÉS. — Pendant une manoeuvre d'un régiment d'artillerie coloniale, le timon d'un caisson se brisa net. Les trois canonniers furent précipités à terre et la pièce, entraînée par son poids, passa sur les jambes de deux d'entre eux qui furent transportés d'urgence à l'hôpital.
LORIENT.

LE DRAME DU BOIS DE GRANDMESNIL

(Suite et fin.)

Ce qu'il faut, tout d'abord, c'est vous remettre vous-même, car vous pouvez vous vanter de revenir de loin !...
— Qu'ai-je donc eu, docteur?...
— Une fièvre cérébrale, ni plus ni moins...
— Mais causée par quoi ?
— Ah ! vous m'en demandez là plus que je n'en sais moi-même, mon ami... Il y a dix jours aujourd'hui que des paysans vous ont trouvé, gisant sans connaissance, dans les bois qui avoisinent La Honnière...
— Les bois de Grandmesnil ?
— Oui... Vous portiez à la tête une blessure que vous vous étiez faite en tombant probablement, et l'on vous a aussitôt porté ici.
Depuis ce moment, je vous donne mes soins et je crois pouvoir maintenant répondre de votre vie.
— Et Georges ?
— Georges ! Georges ! que voulez-vous que je vous dise !... C'est hier seulement que les pêcheurs ont découvert, comme je vous l'ai dit, son cadavre sur la grève...
Il était presque méconnaissable, à demi-décomposé, car depuis plusieurs jours déjà il devait être battu par les flots...
Le médecin avait parlé de fièvre cérébrale... Cette idée me hanta...
Étais-je fou ? Ou bien le devenais-je ?
Non, c'était impossible, j'avais bien vu assassiner mon frère, sous mes yeux.
Je n'avais pu être l'objet d'une hallucination !...
Me soulevant sur mon lit, je m'écriai encore ?

— Et sait-on le nom de l'assassin ?
Le praticien me considéra quelques instants en silence, me donna lui-même ensuite des gouttes d'une potion calmante, et de ce moment, je ne me souviens plus de rien.
De longues semaines se passèrent avant ma complète guérison, et pour me remettre entièrement, je dus partir dans le Midi.

Je revins à La Honnière, aux premiers jours de juin, l'année suivante.
Le souvenir de la mort de mon frère et de la scène horrible dont j'avais été le témoin hantait toujours mon cerveau.

Mais ce que j'avais appris du docteur qui m'avait soigné, ainsi que le témoignage des pêcheurs ne me permettaient pas d'ajouter foi à la vision que j'avais eue dans les bois de Grandmesnil...
Sans aucun doute, j'avais dû être le jouet d'une effroyable hallucination, qu'avait suivie ma fièvre cérébrale.

J'étais revenu depuis une huitaine à peine à La Honnière, quand le hasard voulut qu'un de mes amis, sur le point de se marier, vint m'inviter à un souper qu'il donnait au « Cheval Blanc », à Vannes, pour enterrer sa vie de garçon...
Nous nous trouvions réunis, ce soir-là, une douzaine environ, autour d'une table, dressée dans la grande salle du premier étage.

Parmi nous, se trouvait l'hôtelier que mon ami avait tenu à inviter, le connaissant de longue date.
Je ne sais pourquoi, mais la vue de cet homme produisait chez moi un instinctif mouvement de répulsion...
Je ne l'avais jamais vu de ma vie, et pourtant il me répugnait de me trouver à ses côtés...
Il me semblait qu'il possédait une vague ressemblance avec un être que j'avais jadis aperçu...
Mais où ?... Quand ?...
Je n'aurais su le dire...

Nous avions légèrement fêté la dive bouteille, les têtes étaient plutôt échauffées, quand on vint à parler, je ne sais trop comment, des vieilles luttes de chouannerie.
Le patron du « Cheval-Blanc » avait autrefois fait le coup de feu avec les « gars » et, le vin aidant, il nous conta certaines de ses prouesses.

Debout, maintenant, il s'écria :
— Oui, les « bleus » étaient là... Une poignée d'hommes à peine, conduits par un blanc-bec, un gamin d'un peu plus de vingt ans, qui avait l'air de nous mépriser...
Fallait voir !... Ah ! bonsoir de bonsoir !...
Je ne sais pas ce qui m'a pris, mais j'attrape

mon bonnet de laine que je jette à terre, comme ça, et de mes deux mains, je lui saute à la gorge !...
Dans ce brusque mouvement, l'hôtelier venait de lancer au loin la perruque qui lui couvrait le crâne...
Saisi d'épouvante, je vis devant moi l'image de celui qui, un an auparavant, dans les bois de Grandmesnil, assassina mon frère Georges !...
Il n'y avait pas de doute possible...
Je le fixai avec tant d'insistance, sans pouvoir proférer la moindre parole, que ramassant sa perruque, il ne put s'empêcher de me dire avec colère :

— Qu'avez-vous à me regarder ainsi, monsieur ?... Je vous trouve bien impertinent...
— Rien, lui dis-je, en retrouvant soudain tout mon sang-froid... Mais ces exploits que vous nous contez-là ne doivent point être les seuls que vous ayez à votre actif...
— Non... Pourquoi me demandez-vous cela ?
— Puisque vous nous faites en ce moment le récit de vos prouesses, au temps des Chouans, n'avez-vous pas également quelques histoires de duels à nous dire ?
— Histoires de duels ? me demanda-t-il, en pâlisant affreusement. Pourquoi ?
— Je ne sais pas, mais les événements auxquels vous avez pris part durant la période que vous avez traversée sont si intéressants que je pensais...
— Un duel ? répliqua l'hôtelier farouchement... Oui, j'en ai eu un... un seul... Avec un mirflore comme vous, mon beau jeune homme...
— Il y a longtemps ?
— Que vous importe ?
— Voulez-vous que je vous dise où la rencontre eut lieu ?
— Ah ! ça, par exemple, je serais curieux de savoir...
— Dans les bois de Grandmesnil !...
— Hein ? s'écria l'hôtelier... Les bois de Grandmesnil ?... Qui vous a dit ?... Et puis non... c'était loin d'ici... bien loin... là-bas...
Il fit de la main un geste vague, puis se couvrant le crâne de sa perruque qu'il tenait toujours en main, il vint à moi, le poing menaçant...
— Et qu'est-ce que tu as à parler de bois de Grandmesnil, freluquet ? me fit-il.
— J'ai été, dis-je, en me levant de mon siège, témoin de la rencontre. Vous... vous êtes l'assassin de mon frère Georges, le châtelain de La Honnière, que vous avez lâchement tué d'une balle dans le dos, alors qu'il mesurait le nombre de pas, pour se battre en duel avec vous...
Et comme je marchais sur lui, il hurla, furieux :

— Tu en as menti !... Ton frère Georges s'est tué, en tombant des falaises, un soir qu'il était seul... Et il ne sera pas dit que tu viendras impunément m'insulter chez moi !...
D'un bond, il s'approcha d'une panoplie, accrochée au mur, et saisissant un pistolet armé il faisait feu sur moi...
Fort heureusement les convives, s'interposant, lui avaient relevé le bras...
Le coup était bien parti, mais la balle était allée se perdre dans le plafond...
Que dirai-je de plus ?
Le patron du « Cheval-Blanc » fut arrêté et écroué à la prison de Vannes.
On apprit, dans la suite, que quelques jours après l'assassinat de mon frère Georges, le meurtrier, aidé de quelqu'un qui demeura toujours inconnu, avait transporté le cadavre des bois de Grandmesnil jusqu'à la falaise, et que, du haut de celle-ci, le corps avait été lancé dans le vide, pour venir ensuite s'abîmer sur la grève.
Les restes mutilés avaient été retrouvés, quelques jours après, par des pêcheurs...
Jamais l'assassin ne reçut le châtiment de son crime...
Il se pendit dans sa cellule, avant de comparaître devant les juges...
Tel fut donc le dernier acte de ce drame atroce, dont j'avais été le témoin, bien malgré moi, dans les bois de Grandmesnil...
H.-R. W.

UNE TERRIBLE TRAGÉDIE

Un affreux drame de la folie mystique s'est déroulé à Bonnieux, près d'Avignon.
Deux jeunes gens, Marius et Rose Julien, âgés de vingt-sept et dix-neuf ans, prévenaient le curé qu'ils avaient tué leur sœur et l'avaient offerte en holocauste. Le prêtre calma d'abord les deux jeunes gens, dont l'agitation était extrême.

Dans la ferme des époux Julien, on trouva dans la cuisine le crâne affreusement écrasé de leur fille Julie, âgée de vingt-neuf ans.

D'après les quelques informations recueillies dans le pays, Julie Julien, la victime, était devenue neurasthénique sous l'emprise,

disait-elle, du démon. La famille Julien fut prise de frayeur intense et fut en proie à une véritable obsession de religiosité. Un désarroi complet régnait dans cette famille.

Plus particulièrement excités, Marius et Rose Julien, la nuit, bandèrent les yeux de leur grand-mère et s'approprièrent à tuer le démon de la personne de Julie, à laquelle ils lièrent les mains sur la poitrine. Puis ils lui fracassèrent le crâne à coups de chaise.

Leur meurtre consommé, les deux jeunes gens se lamentèrent le restant de la nuit; puis le matin, ils coururent, affolés, au presbytère, où ils firent au curé l'aveu de leur crime.

Le parquet, qui s'est transporté sur les lieux, a ordonné leur arrestation. Ce drame étrange a produit une émotion considérable.

Les Faits-Divers de la Semaine (Suite et fin.)

POIGNARDÉE PAR SON FIANCÉ. — Depuis quelques mois, un ouvrier peintre, âgé de vingt-quatre ans, garçon laborieux, courtisait une fille de fermiers. Un projet de mariage fut ébauché; mais, récemment, sur les conseils de ses parents, la jeune fille fit connaître à son ami qu'elle refusait décidément de l'épouser.

Depuis, le peintre rencontra la jeune fille et essaya de la faire revenir sur sa détermination. Comme elle se montrait inflexible, il proféra des menaces de mort.

Ces menaces ne devaient pas tarder à se réaliser. Le fiancé se cacha aux environs de la ferme et, lorsque la jeune fille apparut, il bondit sur elle et lui porta plusieurs coups de poignard à la tête, à l'épaula droite et dans le dos.

Aux cris de la blessée, ses parents accoururent enfin et le meurtrier prit la fuite.

L'état de la jeune fille est des plus graves. On désespère de la sauver. Quant au meurtrier, il a disparu.
TOULOUSE.



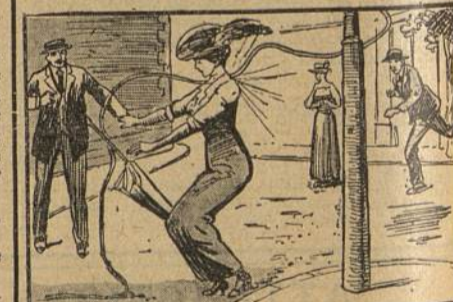
ACCIDENT DE BICYCLETTE. — Trompant la surveillance de ses parents, un jeune garçon de douze ans alla faire une promenade avec trois amis à bicyclette. En route, il ne put éviter un véhicule qui arrivait en sens inverse et buta contre une roue. Projeté sur le sol, il fut relevé, couvert de contusions.
CASTELJALOUX-LES-BAINS.



BRULÉE VIVE. — Chaque soir, une femme de soixante quatre ans se frottait avec de l'alcool de lavande. L'autre soir, la bouteille fit explosion et la sexagénaire fut enveloppée de flammes. Les voisins accoururent à ses cris; mais la pauvre femme mourut dans d'horribles souffrances.
VILLENUEVE-SUR-LOT.

BAINNADE TRAGIQUE. — Un jeune homme de vingt ans se baignait dans l'Adour, lorsque, soudain, il poussa un cri et disparut dans le fleuve. Un autre baigneur, nommé Christian Molère, chauffeur d'automobile, qui se trouvait à une faible distance, se porta à son secours, plongea à plusieurs reprises et réussit à repêcher le corps du malheureux qui se trouvait dans un trou à 4 mètres environ de profondeur.

Ramené sur la berge, le noyé ne donnait plus signe de vie et tous les efforts tentés pour l'y ramener furent inutiles. Le commissaire de police, assisté de deux docteurs, procéda aux constatations légales et fait transporter le corps à l'hôpital.
DAX.



ELECTROCUTÉE. — Place de l'Espérance, un des conducteurs de l'énergie électrique se rompit et tomba sur une dame qui passait. On s'empressa autour de la pauvre femme, mais tous les soins demeurèrent vains. La mort avait fait son œuvre.
SAINTE-LIVRADE.



CHUTE MORTELLE. — Agé de soixante-six ans, un vieillard était allé puiser de l'eau dans un puits dépourvu de margelle. Le poids du seau l'entraîna et l'infortuné vieillard tomba dans le puits. Malgré la promptitude des secours, on ne put retirer qu'un cadavre.
TOURNAI.



ENLEVÉ PAR UN DIRIGEABLE. — A Cologne, le dirigeable Z-II, qui venait de tenter une sortie, fut forcé d'atterrir à cause de la violence du vent. Des soldats le maintenaient. Soudain une bourrasque coucha le dirigeable. Voyant le danger, le capitaine donna l'ordre de « lâcher tout », mais l'un des soldats fut emporté à 200 mètres de hauteur ; l'équipage réussit à le hisser dans la nacelle.

ALLEMAGNE.



VERTUEUSE ALLEMAGNE. — A Cologne existent, côte à côte, des bains pour hommes et des bains pour femmes. Cette semaine plusieurs messieurs en costume de bain prirent d'assaut le compartiment réservé aux dames. On assista alors à des scènes tumultueuses.

ALLEMAGNE.



TUÉ PAR UN FACTIONNAIRE. — Un soldat du 142^e d'infanterie, de faction sur les remparts, à Strasbourg, découvrit, la nuit, un sergent-major qui pêchait dans l'eau du fossé. Le soldat fit des sommations au sous-officier, puis tira dans sa direction et l'atteignit mortellement.

ALSACE-LORRAINE.



VICTIME DE L'ALPINISME. — Un négociant était parti avec un ami pour faire l'ascension de la Dent Blanche. Mais il glissa sur la glace et disparut dans un abîme. Son corps a été retrouvé.

SUISSE.

TROIS HOMMES TUÉS. — Des paysans qui se rendaient dans la commune de Barrios s'étaient réfugiés sous le tunnel du chemin de fer pour s'abriter de la pluie. Entendant arriver un train de marchandise, ils se précipitèrent sur l'autre voie sur laquelle arrivait un rapide. Un homme, une femme et une fillette furent écrasés.

ESPAGNE.



BAGARES A MILAN. — Au cours de la grève générale, des bagarres terribles ont eu lieu. La cavalerie a chargé; des coups de feu ont été tirés. Les grévistes ont attaqué les carabinieri à coups de bâton et à coups de pierres. Plusieurs ont été blessés. Les bersagliers ont dû prendre d'assaut des barricades.

ITALIE.



FAUCHÉE PAR UNE MOISSONNEUSE. — Deux poux procédaient à la coupe de l'avoine au moyen d'une moissonneuse. Leur fille, âgée de deux ans, cueillait des fleurs. Elle fut happée par la moissonneuse et eut les deux jambes tranchées.

SAINT-AGATHON.

AUTOMOBILISTES ATTAQUÉS. — Des bandits masqués ont assailli à coups de fusil, près d'Anzio, une automobile dans laquelle se trouvaient des banquiers et leurs familles. Deux des banquiers, une de leurs sœurs et deux enfants ont été blessés grièvement.

ITALIE.



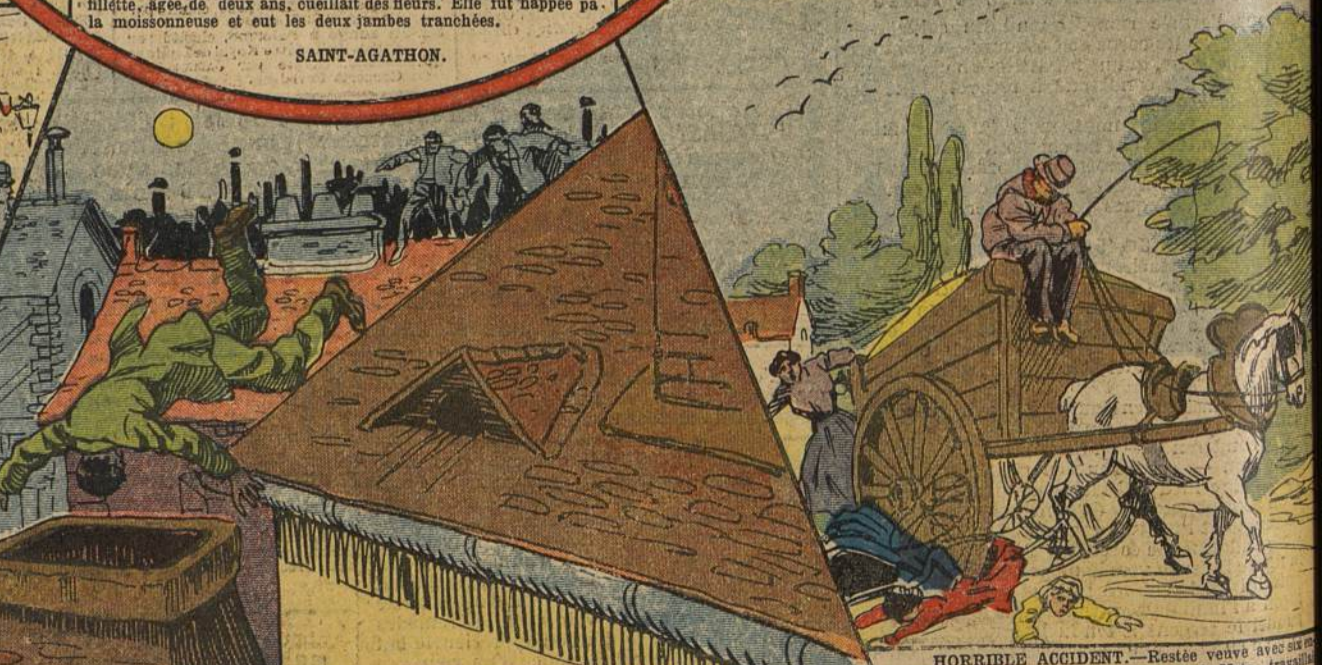
EXPLOSION A BORD. — Cinq hommes dont un officier mécanicien travaillaient à bord du steamer « Québec », quand un bouchon de chaudière de tribord fit explosion. Les cinq hommes furent atteints par le jet d'eau bouillante et brûlés sur diverses parties du corps.

LE HAVRE.



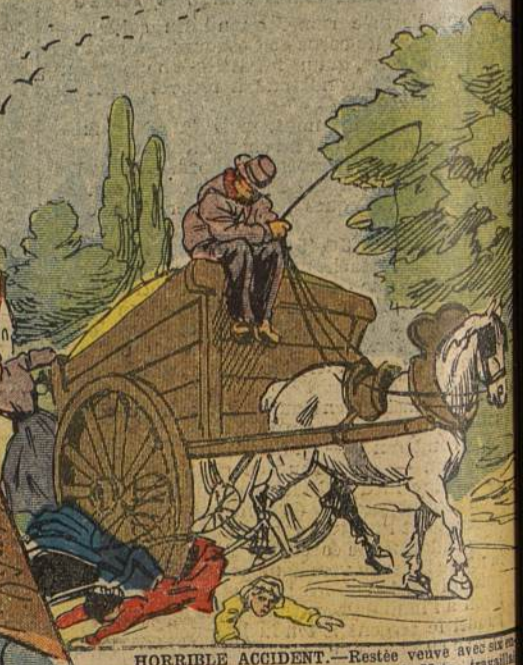
JEUNES VOLEURS. — Rue des Amandiers, deux enfants, de onze ans et de deux ans, allaient, l'un portant l'autre, l'aîné déroba des tomates. L'épicier se fâcha ; mais le bébé, s'emparant des tomates, les lança sur la figure de l'épicier. Les deux gamins furent emmenés au commissariat.

PARIS.



PRIS AU PIÈGE. — Après avoir tué sa femme, un ouvrier de Bruxelles s'enfuit par les toits, poursuivi par les voisins. Soudain le meurtrier disparut ; ayant fait un faux pas, il était tombé dans une cheminée et était demeuré pris, la tête en bas, dans la maçonnerie. Ce fut là qu'il fut arrêté.

BELGIQUE.



HORRIBLE ACCIDENT. — Restée veuve avec six enfants, une femme, demeurant près de Metz, travaillait aux champs. Non loin d'elle, dans une petite voiture, dormaient deux des petits. Survint un attelage traînant un tombereau de sable, sur lequel le charretier se meillait. Les enfants furent écrasés.

ALSACE-LORRAINE.